

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal



COMITÉ du JURA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 20 Novembre 2021





FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL





CONVOCATION

Le Comité Directeur du Comité du Jura FFPJP vous invite à participer à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le samedi 20 novembre 2021 à 9h au CARCOM de Lons le Saunier.

Ordre du jour :

- 1. Allocution de bienvenue
- 2. Modification du cahier des charges des championnats du Jura. (art.2)
- 3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020
- 4. Rapport moral du Président du Comité du Jura FFPJP
- 5. Rapport sur les licences et mutations
- 6. Rapport des commissions : jeunes, sportive, vétéran, féminine et arbitrale
- 7. Bilan financier 2021 et rapport sur la gestion du Boulodrome
- 8. Rapport des vérificateurs aux comptes
- 9. Election complémentaire au Comité Directeur du CD39 FFPJP
- 10. Présentation du budget prévisionnel 2022 et fixation du prix de la licence 2022
- 11. Commission Sportive: projection 2022
- 12. Présentation du CDC Jeu provençal
- 13. Présentation de la saison 2022 (calendrier départemental et du boulodrome régional)
- 14. Présentation des directives FFPJP et du Comité Régional BFC
- 15. Désignation des délégués au Congrès National 2021
- 16. Allocution des différentes personnalités
- 17. Etude des vœux émis (à adresser par courrier au Président avant le samedi 13 novembre 2021)
- 18. Remise des récompenses 2021

Comptant sur votre présence, amitiés sportives.

Pour le Comité Directeur Le Président du CD 39 Paulo DE BASTOS

Mot de bienvenue du Président du Comité du Jura

Mesdames, Messieurs,

Après vérification auprès de la table d'émargement, 25 clubs sur 30 sont représentés, soit 58 voix sur 61. Le quorum étant largement dépassé, nous allons pouvoir débuter.

En présence des membres du CD39, je souhaite la bienvenue à tous les Présidents et Présidentes de clubs, aux Présidentes et Présidents de district, à la commission électorale et aux vérificateurs aux comptes. Bienvenue également aux nouveaux présidents de club élus depuis notre AG 2020, M. Daniel AUCLAIR, Président du club de Bletterans, Mme Stéphanie CHEVANNE, Présidente de Mont sous Vaudrey, M. Michel LIBOZ, Président de Ney Pétanque,

Au titre des récipiendaires de distinctions, félicitations à Mme Emilie MARAUX et M. Jean BINDA pour leur médaille d'argent de la CDMJSEA. M. Christian VALET reçoit la médaille d'or CDMJSEA.

Certaines des personnalités invitées ne seront pas présentes. Je vous prie d'excuser :

- Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénateur du Jura,
- M. Clément PERNOT, président du Conseil Départemental du Jura,
- M. Claude AZEMA, Président de la FIPJP,
- M. Michel LE BOT, Président délégué de la FFPJP,
- M. Jean-Marie MARAUX, Président d'honneur du CD39 FFPJP et trésorier général de la FFPJP,
- Mme DEODATI, Présidente du CDOS,
- M. Robert DUTRONC, Président du Comité Régional BFC,
- M. Bernard FAUVEY, Président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif,
- Mme DESVIGNES, Présidente de la Ligue BFC Sport Adapté,
- Mme Annie CERIGNAT, Présidente du CD39 Handisport,
- M. Christian MILLET, administrateur du Crédit Agricole,
- M. Philippe GHERARDI, Président élu du Comité de l'Yonne,
- M. Alain VORILLION, Président réélu du Comité de Côte d'Or,
- M. Robert MAUJONNET, Président réélu du Comité de la Nièvre,
- M. Christian BERTHET, Président réélu du Comité de Haute-Saône,
- M. Gwénaël CHEVEAU, Président élu du CD du Territoire de Belfort,
- M. Jean-Pierre MARENGHI, Président élu du Comité du Doubs,
- M. Jean RAQUIN, président d'honneur du CD 39 FFPJP
- M. Thomas DEVAUX, Président du CD Sport Adapté,
- M. Jean-Pierre CLEMENT, ancien trésorier du CD39 FFPJP,
- M. Maurice LAJEUNE, ancien secrétaire général du CD39 FFPJP,
- M. Laurent LECRU, expert judiciaire de la société SA 2L Expertise,
- M. Olivier ROUSSEAUX, Président de Foncine le Haut,
- M. Stéphane JARJAT, Président de A.P. Clairvaux,
- M. Serge JACQUET, Président du club de Moissey, représenté par M. Vivien ROUSSOT,
- M. Denis SERRAND, Président de Montmorot, représenté par Mme COQUATRIX,
- M. Guillaume PICARD, référent Handisport du CD39 FFPJP,
- M. Philippe JARCELLAT, Président du district de la Chaux,

Néanmoins, nous avons l'honneur d'accueillir les personnalités suivantes à qui nous souhaitons la bienvenue :

- M. Cyrille BRERO, vice-Président du Conseil Départemental, en charge de la Jeunesse, des Sports et de l'Evénementiel,

- M. Patrick EBEL, représentant le Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations,
- Mme Stéphanie DESARBRES, Maire de Bans,
- Docteur Davida RAZAFINDRAKOTO, médecin du CD39 FFPJP,
- Mme Nadia DA COSTA, nouvelle Présidente du district lédonien,
- Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG, Présidente du district de la Joux,
- M. Michel PYDO, Président du district du Haut-Jura.

Avant de passer à l'ordre du jour, je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et aux joueurs malades, hospitalisés ou en convalescence.

Le Comité Départemental a une pensée particulière à l'attention de tous ceux et celles qui ont nous quittés depuis notre dernière Assemblée Générale 2020. Parmi eux, notre ami et dévoué Michel PERRUSSEL, secrétaire général depuis 2012, M. Claude MONNET dit Ricain de la Gouriboule Châtelneuf, Michel GIROD de l'ABJ, M. Henri FUMEY ancien membre du CD39 et Président de l'AS Jeanrenaud, Noël LAMARD de Bois d'Amont, Christian JACQUOT de Mont sous Vaudrey, Christian ESTELLER, ancien Président de l'ABJ Lons et Robert BERSOT de Bletterans.

Nous avons également une pensée pour M. Lucien CERRUTTI, ancien président du CD70 et membre de la Ligue de Franche-Comté. C'était le papa de Sylvia PY, bien connue de tous les Jurassiens.

Pour toutes ces personnes, pour nos proches qui ne sont plus des nôtres, je vous invite à observer quelques instants de recueillement.

Pendant l'Assemblée Générale, tous les intervenants prendront la parole avec un micro. Chacun veillera donc à bien écouter et à ne pas parler pendant une intervention.

Je vous rappelle que seuls les présidents ou leurs représentants dûment mandatés sont habilités à s'exprimer.

En l'absence de secrétaire général, c'est M. Patrick CROTET qui prendra les notes pour la réalisation du compte rendu.

Concernant la commission électorale, M. Jean-Luc PERRIN étant candidat, il faut désigner une personne dans la salle qui sera membre de cette commission jusqu'à la fin du mandat en 2024. Il s'agit de M. Gérard PELLOTIER.

Je n'ai pas reçu de questions diverses mais dans un souci d'ouverture du débat constructif, j'accepterai vos questions relatives aux différents rapports ou propositions du CD39 FFPJP.

Je déclare cette assemblée générale ouverte et je vous propose de délibérer sur l'ordre du jour établi par le CD39 FFPJP.

Paulo DE BASTOS

Rapport moral du Président

Chers amis,

Neuf mois ont passé depuis notre dernière assemblée générale. Neuf mois durant lesquels les difficultés n'ont pas manqué et fort heureusement, quelques satisfactions sont aussi venues apaiser cette année 2021.

Mais voilà, toutes les difficultés finissent par se surmonter, pas la mort qui s'est à nouveau invitée et nous a enlevé cruellement un très grand serviteur, Michel PERRUSSEL. Depuis son arrivée au Comité Départemental en 2011, il n'a cessé d'apporter ses nombreuses compétences et une immense disponibilité au service du Comité Départemental et des très nombreux clubs jurassiens qui le sollicitaient. Il n'hésitait pas à parcourir tout le département pour aller tenir une table de marque que ce soit pour un championnat, un régional, un 55 ans et plus ou un simple concours. Véritable dirigeant altruiste, il est notamment à l'origine de la convention avec le Sport Adapté.

Son exigence pour les choses bien faites l'incite à devenir arbitre départemental puis régional. En 2013, il devient le secrétaire général du Comité Départemental, accomplissant ses tâches avec beaucoup d'application et de promptitude. Un compte rendu de réunion ou même d'assemblée générale était réalisé dans la semaine. Sa rigueur et son enthousiasme nous impressionnaient et si certains sujets venaient à l'agacer, il avait le sens du consensus convaincu par l'intérêt général.

C'est au cours de ces derniers mois que nous avons pris conscience de tout ce qu'il faisait même si nous savions qu'il gérait de nombreux dossiers et donc du vide que représente son absence depuis sa disparition. Pour toi Michel qui est allé rejoindre Stéphanie et bien d'autres, nous nous levons et applaudissons ton oeuvre.

Son départ a clairement mis en difficulté le fonctionnement du Comité Départemental. Depuis mars, j'assume tant bien que mal le secrétariat. Statutairement et personnellement, ce n'est plus possible de continuer ainsi. La reprise très progressive de nos activités m'a permis de tenir le cap mais avec un retour à la normale tant souhaité de nos voeux, il faut impérativement attribuer ce poste hautement essentiel au bon fonctionnement du Comité Départemental.

En effet, gérer le comité départemental s'apparente à la gestion d'une entreprise depuis l'acquisition du boulodrome en 2019. Il nous faut constamment faire face à de nouvelles démarches administratives, ignorées lorsque nous étions locataires. Mais tout serait plus facile si des dossiers très lourds ne venaient pas épuiser les bénévoles que nous sommes. Le chauffage, fruit d'une bataille d'expertises avait abouti à une remise en conformité des 12 rampes pour un montant proche des 30 000€ sans le moindre centime à la charge par le Comité Départemental. Mais voilà, aucune réception des travaux n'est effectuée à ce jour car l'installateur refuse d'intervenir sur 3 rampes prétextant que les causes de leur dysfonctionnement ne sont pas en lien avec le protocole signé. Malgré une mise en demeure envoyée par notre expert judiciaire, il prétexte que les problèmes sur ces 3 rampes est indépendant du protocole signé par toutes les parties. Le 12 novembre dernier, la société DEKRA est venue constater l'arrêt d'alimentation de ces rampes défectueuses qui devrait nous permettre un usage du chauffage sur les 9 autres rampes, ce qui sera déjà très bien. Vient ensuite la visite de la commission de sécurité qui détecte une anomalie sur le système d'alarme et qui se prononce pour une fermeture immédiate du bâtiment. Là aussi, le temps que l'installateur veuille bien remédier au problème aura été long tout en fatigant moralement les bénévoles sur le pont pour ces affaires en pleine période estivale. J'en profite pour remercier Christian VALET et Dominique BACHELEY.

Heureusement pour le Comité Départemental, nous pouvons compter sur le soutien permanent de Mme DESARBRES, maire de Bans. Sa présence aujourd'hui témoigne de l'intérêt qu'elle porte à notre sport et au formidable outil que nous avons sur sa commune. Dès que cela a été possible, elle nous a délivré des autorisations provisoires d'ouverture renouvelables en attendant l'avancée des dossiers. J'en profite pour vous remercier chaleureusement au nom de tous les pétanqueurs Jurassiens car sans votre consentement, le boulodrome aurait dû rester fermé.

Enfin, et ce n'est pas rien, nous avons changé toutes les serrures extérieures du boulodrome et installé la vidéosurveillance pour sécuriser le site. Les coûts sont conséquents mais nécessaires tant les actes de vandalisme sont nombreux à notre époque.

Si le boulodrome régional est un dossier complexe, sportivement, il nous a offert aussi quelques moments d'émotion comme on les aime tant. La première rencontre Handisport, orchestrée par notre référent Guillaume PICARD a été un pur bonheur de partage et convivialité dans une compétition où le niveau valait bien celui dit des « valides ». La présence, entre autres, d'Eric DORIZON, membre de la fédération française et de Cyrille BRERO pour le Conseil Départemental du Jura a ravi tous les organisateurs tant leur propos a été semé d'espoirs d'apporter leur soutien matériel et financier pour qu'en 2023 ou 2024, un championnat de France Handisport se réalise à Bans.

2021, c'est aussi des championnats, des rencontres de CDC et de CRC à Bans et des compétitions dans certains clubs qui les ont assumées pleinement malgré des contraintes sanitaires. Que tous les acteurs de ces réussites, dirigeants et bénévoles soient ici une nouvelle fois félicités ainsi que nos référents COVID qui ont fait un énorme travail.

Bien sûr nos champions et championnes sont à féliciter pour leur titre mais qu'on ne m'en tienne pas rigueur, les vrais champions sont les 1046 licenciés qui ont repris leur licence cette année. Ces 1046 licenciés qui n'ont pas seulement pensé qu'à eux en soutenant leur club et leur comité. Ils méritent notre entière considération. Oui, vous avez bien entendu 1046 alors que nous étions 1517 l'an dernier. Quasiment un tiers de licenciés en moins. Non, ce n'est pas normal et je le dis avec sincérité, certains clubs se sont contentés d'attendre. Comment après l'AG de février où tous les clubs ont été informés des efforts budgétaires du CD39, comment a-t-on laissé le temps passer sans sensibiliser ses licenciés ? Quand un joueur me dit en septembre lors d'une journée de CDC qu'il ne savait pas que le Comité Départemental avait absorbé l'augmentation de la licence de 2€ de notre fédération, quand un président me dit qu'il ne savait pas que le club était exonéré des inscriptions aux championnats, quand les joueurs ignorent d'une manière générale les efforts chiffrés du Comité Départemental en direction des clubs, alors oui, je suis déçu, nous sommes déçus et dépités que 8000€ d'aides + 1000 € de prise en charge des frais d'arbitrage se traduisent par quasiment 25 000€ de pertes pour des licences non reprises.

Voilà vraiment qui n'arrange pas notre situation financière même si la suppression d'un certain nombre de championnats de France, la vente d'une parcelle et le silence de l'ancien propriétaire du boulodrome à qui nous devons quasiment 20 000€ viennent adoucir le bilan. Le trésorier général, Dominique BACHELEY, vous en parlera dans quelques instants. De même qu'il vous évoquera les précieuses aides obtenues cette année. En premier lieu, le Conseil Départemental du Jura avec un peu plus de 6600€ puis 6000€ par le biais de l'agence nationale du sport (ANS), plus de 10 000€ par le fonds aux entreprises et aux associations avec les conseils avisés de M. Patrick EBEL, 2000€ par le Fonds de Développement Vie Associative, 3000€ par notre fédération, sans oublier le Comité Régional qui nous a attribué plus de 13900€ et le don de la Commune de Bans. C'est un énorme travail réalisé par le pôle financier de notre Comité Départemental, en l'occurrence Dominique BACHELEY et Jean-Marie MARAUX.

Sans trahir son intervention, je sais que le Conseil Départemental du Jura va observer notre situation exceptionnelle et nul doute que nous serons entendus avec une attention toute particulière. Cyrille BRERO, au-delà de toute l'estime que nous nous portons, connaît bien la situation inquiétante que nous traversons et sa présence régulière à notre assemblée générale souligne si besoin est, son attachement à notre sport.

L'occasion m'est donnée de remercier également la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations en la personne de M. Patrick EBEL pour ses contacts permanents avec le monde associatif. Que chacun voie ici notre entière reconnaissance et gratitude, leurs diverses subventions nous permettent de concrétiser nos différentes actions sportives, notamment au niveau de la formation des jeunes, des dirigeants et des arbitres, sans oublier notre élite en apportant notre soutien aux équipes qui évoluent en CNC, à celles qui s'illustrent en Coupe de France ou à travers des stages nationaux comme pour Estelle BOURGEON qui porte haut les couleurs du Jura ou Bastien BINDA, sélectionné pour les Pépites Nationales à Saint Livrade. Sans oublier les indemnités accordées

aux championnats de France récompensées cette année par le beau 8^{ème} de finale de l'équipe du Carreau Champagnolais emmenée par Jean BINDA à Cabestany.

Chacun a donc sa part de responsabilité, celle du Comité Départemental certainement en ayant cru naïvement que toutes ces initiatives allaient nous permettre de surmonter ce cap. Naïf d'avoir imaginé que toutes les forces vives travailleraient dans le même sens. Depuis le 9 juin, l'Etat et notre ministère de tutelle nous ont autorisés à reprendre la compétition. Que de concours annulés pourtant depuis cette date. Je ne juge pas, je constate. Je sais qu'ici ou là, des collectivités ont bloqué la situation mais cela n'explique pas tout. Et que dire du vivier de licenciés des Corporatifs ? Rien puisque rien n'a vu le jour en 2021, laissant disparaître des radars des dizaines et des dizaines de licenciés.

J'en appelle à toutes les forces vives de notre sport pour sauver nos clubs, pour sauver notre Comité Départemental, il faudra faire preuve de courage en allant au contact des potentiels licenciés, reconquérir les licences perdues, créer des moments de partage autour d'une galette ou du verre de l'amitié, organiser des moments festifs afin de recréer du lien entre les personnes, être innovant car vous ne sauverez pas votre club simplement en organisant un concours ou un championnat. Redonner l'envie à des licenciés ou remobiliser les bénévoles supposera des efforts de tous, depuis notre fédération jusqu'aux clubs. Et j'en profite pour rappeler que les districts ont aussi un rôle à jouer, que les bureaux qui les composent doivent aussi se mettre en reconquête de licenciés. Ce n'est plus possible et c'est même dégradant d'imaginer qu'un district est juste bon à se réunir une fois dans l'année pour faire le calendrier. Soyez créatif, inspirez-vous de ce qui se fait dans la Joux.

Notre système associatif est en danger, plus rien ne sera comme avant. C'est maintenant qu'un nouveau défi se présente à nous, alors ayons tous la même volonté, la même envie de gagner qu'il nous arrive d'avoir sur les terrains, ensemble, parce que nous partageons les mêmes idéaux, parce que nous aimons notre sport, parce que nous voulons retrouver un peu de ce que nous avons perdu, il faudra nous battre.

Croyez-moi, le temps d'attendre est derrière nous, maintenant il est temps de vouloir, d'entreprendre. Avec mes collègues, nous ferons le maximum pour sauver notre modèle construit autour du bénévolat et contre une professionnalisation qui créerait des incompréhensions voire des tensions tant cette option est éloignée de nos convictions.

Fixons-nous un objectif réalisable : reconquérir en 2022 50% de nos pertes d'effectif 2021, soit environ 250 licenciés. C'est totalement faisable, bien sûr, seul un contexte sanitaire difficile pourrait nous freiner dans notre élan. Soyons confiants et ne laissez pas les oiseaux de mauvais augure agiter leurs ailes défaitistes.

L'offre ne manquera pas en 2022, en très grande partie grâce à vous d'ailleurs, vous le verrez tout à l'heure au moment du calendrier avec même une nouveauté. Sous l'impulsion de notre nouveau collègue, Julien MARAUX, et de quelques passionnés, un CDC jeu provençal va faire son apparition. Il vous en parlera plus tard dans la journée. Bien sûr, nous irons aussi vers tous les publics, sport adapté, handisport et les scolaires. Tout le monde trouvera le moyen de partager un vivre ensemble si précieux dans notre société.

Autre rare mais vraie satisfaction avec les jeunes cette année, le Jura est le comité départemental qui a enregistré le plus d'équipes sur son championnat triplette. Je rends hommage aux éducateurs qui, contre vents et marées, ont su remotiver leurs jeunes jusqu'à obtenir un titre national en décrochant la coupe de l'Avenir, compétition annexe au championnat de France. A Nevers, les cadets Marius GALLOT, Loïc BINDA et Mathéo MENETRIER ont décroché ce titre. Bravo à eux qui seront récompensés plus tard dans la journée. Enfin, et c'est totalement inédit pour un Jurassien, Julien MARAUX est retenu pour la grande finale PPF à Vaujany en Isère associé à un Mosellan et un Corse, fruit d'un classement réalisé à partir des plus belles performances réalisées sur des épreuves nationales et internationales. Bravo Julien, le Jura est heureux de te retrouver.

Je remercie également mes collègues du Comité Départemental avec une pensée pour les nouveaux élus de février qui s'investissent pleinement, je remercie également d'anciens membres qui ont accepté de continuer à servir notre cause rendant possibles bien des actions. Alors oui, le Comité

Départemental a fait son travail, certains trouveront cela normal, pour ma part, je suis juste reconnaissant envers celles et ceux qui nous ont permis d'accomplir nos missions.

Michel serait fier de vous, et s'il ne l'était pas, il vous le dirait aussi, tout comme Stéphanie serait heureuse de la belle journée féminine organisée par le binôme de la commission Alexandra MONNET-FISTEBERG et Patrick CROTET. Un remerciement appuyé à Daniel AUCLAIR pour l'accueil chaleureux réservé aux participantes à Bletterans.

Par ailleurs, après la pénurie, voilà l'abondance et je suis satisfait de vous annoncer que nous aurons une élection complémentaire avec plusieurs candidates et candidats. Ils s'exprimeront et motiveront leur démarche. Vous ferez ensuite votre choix.

Enfin, je voudrais remercier la rédaction du journal Le Progrès qui nous apporte son soutien médiatique, les différents correspondants locaux, Julien MARAUX qui alimente PLEIN FER et le magazine PLANETE BOULES pour le plus grand plaisir des lecteurs.

Bien sincèrement, je vous souhaite à toutes et tous de bien finir l'année et une année 2022 pas forcément extraordinaire, juste normale avec nos petites joies qui font notre plus grand bonheur.

Le Président du CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS

ASSEMBLEE GENERALE – 20 NOVEMBRE 2021 COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

ETAT DES LICENCES ET MUTATIONS 2021

Bonjour à toutes et à tous,

Avant de vous commenter le bilan des licences 2021 je voudrais vous faire part de quelques moments vécus et réflexions tenues au cours de diverses réunions du Comité Départemental à propos de la licence.

Pendant toute la saison le Président Paulo DE BASTOS s'inquiétait quant à la situation sanitaire, avec la psychose qu'elle était en train de provoquer du fait d'un manque évident de renouvellement de licences, au risque de voir cinq ou six comités mis sous tutelle ou amenés à disparaître, le nôtre en faisant partie.

Effectivement beaucoup de comités ont des charges incompressibles telles que des charges salariales ou des remboursements d'emprunts, des frais de fonctionnement : loyers, assurances, chauffage, électricité, eau, etc...Autant de charges dont ils ne pourraient plus s'acquitter. Donc au final, c'est la disparition qui peut être envisagée.

C'est pourquoi une licence, c'est une cotisation solidaire et collective. Ce n'est pas simplement pouvoir jouer, c'est aussi une assurance qui permet au joueur d'être couvert en cas de problème. La licence sert également au fonctionnement d'un club et d'un comité.

Le Président précisait aussi : « Il appartient au club d'inciter, par le moyen qui lui paraît le plus approprié, la reprise de la licence. Nous nous devons d'être solidaires les uns des autres. C'est ensemble que nous relèverons ce défi qui passera par une adhésion de nos licenciés attachés à la vie de leur club et de leur comité départemental ».

Et le Président de conclure en faisant appel à votre soutien et à votre solidarité en décidant de reprendre votre licence. « Je ne veux pas croire que les licenciés Jurassiens prendront le risque de voir disparaître leur club ou leur comité départemental. Communiquez, informez, échangez et surtout ne vous désintéressez pas de votre club où vous partagez des moments de convivialité, n'abandonnez pas votre Comité Départemental qui vous permet parfois de réaliser des rêves d'exploits sportifs, de rencontrer des gens d'ici ou d'ailleurs et même tenter des aventures nationales.

L'histoire a commencé en 1974 avec une poignée de passionnés, soyons et soyez les témoins et les acteurs de l'avenir de notre sport ».

Le bilan des licences :

Au cours de la saison 2021 le Comité du Jura a enregistré **1046 licences** Le détail :

959 licenciés seniors dont 758 masculins (79%) et 201 féminines (21%) répartis ainsi :

- 454 vétérans (376 masculins et 78 féminines)
- 505 seniors (382 masculins et 123 féminines)

87 licenciés jeunes dont 66 masculins (76%) et 21 féminines (24%) répartis ainsi :

- 24 juniors (14 masculins et 10 féminines)
- 33 cadets (28 masculins et 5 féminines)
- 26 minimes (21 masculins et 5 féminines)
- 4 benjamins (3 masculins et 1 féminine).

46 duplicatas et corrections d'erreur ont été enregistrés suite à la perte ou à la casse de licence, changement ou correction de nom, prénom, date de naissance et renseignements erronés.

Comparativement à la saison 2020 qui comptabilisait 1517 licences, on constate une diminution de 418 licenciés seniors et de 53 licenciés jeunes soit une perte de 471 licences représentant 31%.

Des clubs maintiennent leur effectif : seuls les clubs de Passenans et Côteaux de la Haute Seille échappent à une diminution d'effectifs.

Les clubs en perte d'effectif : Les autres clubs enregistrent des pertes conséquentes en particulier l'ABJ (-66), DPC (-44), PBJ (-43), Champvans (-34).

Viennent ensuite Morez, Bletterans, Champagnole, Salins, Foncine, Montmorot, Moirans, Orgelet, Poligny, Damparis, Mont/Vaudrey, Clairvaux, Pont de Poitte, Sportivement Pétanque et à un degré moindre Moissey, Saint Claude, Arbois, Chatelneuf, Arinthod et L'Etoile Jura. A noter que les clubs de Jeanrenaud, Bois d'Amont et Les Rousses bien qu'affiliés n'ont pas enregistré de licences.

Une excellente nouvelle avec l'affiliation de Ney Pétanque du Président Michel LIBOZ qui comptabilise 16 licenciés.

Le District lédonien compte 332 licenciés Le District de la Joux 367 Le District de la Chaux 225 Le District du Haut Jura 122

-156 par rapport à 2020
- 80 par rapport à 2020
- 149 par rapport à 2020
-86 par rapport à 2020

A compter de la saison 2022 le club de Sportivement Pétanque bascule son siège social à Messia sur Sorne. Il quitte le district de la Joux et intègre le Lédonien.

<u>Quelques rappels du Règlement Administratif et Sportif de la FFPJP concernant les</u> licences :

Article 9:

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente. La présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an est exigée tous les 3 ans pour les licenciés majeurs. Dans la période intermédiaire, lorsque le certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif (la sportive) renseigne un questionnaire de santé (QS – SPORT) et atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. Cette attestation est sous la seule responsabilité du licencié (de la licenciée) qui conserve l'original. Une copie de l'attestation sera conservée par le club pour l'année en cours. Dans le cas d'au moins une réponse positive au questionnaire, le (la) licencié (e) est tenu (e) de fournir un nouveau certificat médical datant de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de sa licence.

Dans le cadre de la demande ou d'un renouvellement de licence pour un mineur le certificat médical est remplacé par le questionnaire de santé (QS-SPORT) qui atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. Une copie de l'attestation est signée par le licencié mineur et par son représentant légal. Dans le cas d'au moins une réponse positive au questionnaire, le licencié mineur doit produire à son club un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la Pétanque et Jeu Provençal datant de moins de six mois.

Une précision : dans le logiciel Geslico, après la mise à jour 2021, tous les certificats médicaux datant de 2019 et avant sont obsolètes, donc prévoyez bien d'en produire un nouveau si vous êtes dans ce cas.

Les licenciés 2020 n'ayant pas repris leur licence en 2021 devront également produire un nouveau certificat médical concernant la saison 2022.

Article 14:

Catégorisation : Sont classés :

- -Benjamins : les licenciés ayant 8 ans et moins dans la saison sportive (2014 et après).
- -Minimes : ceux atteignant l'âge de 9, 10 et 11 ans dans la saison sportive (2011,2012 et 2013)
- -Cadets : ceux atteignant l'âge de 12, 13 et 14 ans dans la saison sportive (2008,2009 et 2010).
- -Juniors : les joueurs atteignant l'âge de 15, 16 et 17 ans dans la saison sportive (2005,2006 et 2007).
- -Seniors: les joueurs atteignant 18 ans et plus dans la saison sportive (2004 jusqu'à 1963).
- -Vétérans : les joueurs atteignant 60 ans et plus dans la saison sportive (1962 et avant).
- Seuls les joueurs et joueuses de 60 ans et plus pourront participer aux compétitions
- « Vétéran ».

Une information importante:

Sur le formulaire de prise de licences pour chacun des joueurs un ajout a été apporté. Il est destiné au contrôle automatisé d'Honorabilité pour les personnes cibles à savoir : Initiateur, Educateur ou Dirigeant (Président, Secrétaire général, Trésorier général de Club ou de Comité).

Le bilan des mutations :

51 mutations ont été demandées.

- -36 mutations internes dont 4 gratuites et 2 non validées en 2021
- -15 mutations externes dont 1 gratuite et 1 non validée en 2021.
- 4 mutations externes entrantes ont été constatées.

<u>Quelques rappels du Règlement Administratif et Sportif de la FFPJP concernant les</u> mutations :

Article 22:

Toute mutation externe (hors du département) est payante y compris pour les catégories junior et cadet dernière année.

- -Les mutations externes restent payantes quelle que soit la durée d'interruption de licence.
- -Pour tout(e) licencié(e) n'apparaissant plus dans la base de GESLICO, la mutation est gratuite, mais le triptyque reste obligatoire.
- -Un(e) licencié(e), à la fin de sa suspension, peut demander une mutation, mais celle-ci est pavante.
- -Si un(e) joueur(euse) Cadet(te) passe en catégorie Junior, la mutation est payante.

Article 23:

La décision prise par le Comité Directeur de la FFPJP en avril dernier stipule qu'après une année sans licence, la mutation interne sera payante à compter de 2022.

Pour information:

La situation des licences a été arrêtée le 30 septembre afin d'établir les fiches financières par la FFPJP comme chaque année.

Début octobre il est possible d'établir de nouvelles licences valables pour la fin de saison en cours et l'année suivante, uniquement pour les personnes n'ayant jamais été licenciées.

La mise à jour annuelle du serveur Geslico a eu lieu le 11 novembre dernier.

Le renouvellement des licences s'effectue après la mise à jour de Geslico, c'est-à-dire dès maintenant.

Chaque club demandeur de licences doit préciser s'il s'agit de création, renouvellement, mutation, duplicata (en cas de perte ou casse), correction d'erreur (en cas de changement de patronyme, correction date de naissance ou autres modifications).

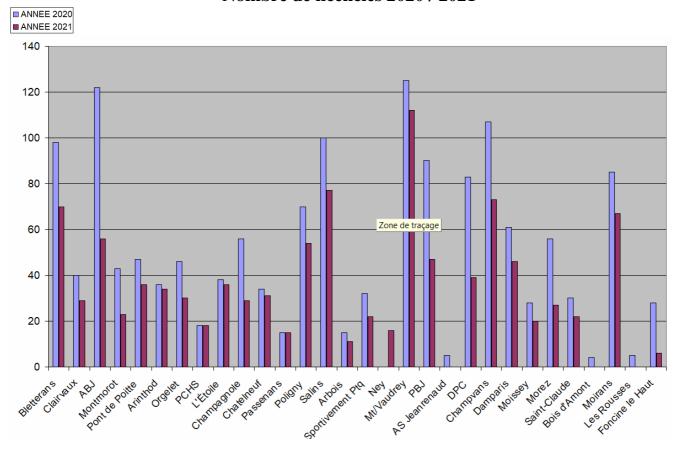
Comme chaque année je vous recommande de ne pas attendre le dernier moment concernant vos demandes de licences ; en effet avec la situation sanitaire actuelle le CD39 ne pourra pas vous autoriser à participer aux diverses compétitions de début d'année sans votre licence

validée et le pass sanitaire reste obligatoire. J'attire donc l'attention des responsables de clubs quant à l'obtention de la licence 2022 sachant qu'un laps de temps est nécessaire pour une modification ou une création de licence.

Merci de m'avoir écouté, Bonne saison 2022 à toutes et à tous.

> Antoine MARTINELLO Responsable Licences CD 39

Nombre de licenciés 2020 / 2021



RESULTATS JEUNES, année 2021

FORMATION

Mr Binda Samuel (Champagnole) a suivi la formation BF1 qui s'est déroulée à Bron (69) les 11 et 12 septembre 2021.

Mme Juliard Catherine (Moirans) a validé le recyclage initiateur le 2 octobre 2021 à Chalon-sur-Saône. **Mr Brasseur Ludovic** (Moissey) a réussi l'examen d'initiateur le 2 octobre 2021 à Chalon-sur-Saône et suivi la formation BF1 qui s'est déroulée les 6 et 7 novembre 2021 à Dijon (21).

Championnat Bourgogne/Franche-Comte Triplettes

à MARZY (58): 4 Juillet 2021 (138 jeunes)

<u>5 Equipes par catégorie qualifiées France</u>: (33 jeunes CD39)

Minimes: 12 Equipes (4 CD39)

Vainqueurs: Tabouret Inaya/Bonnot Maxence/Jarjat Théo (NH CD39)

Finalistes : Naulot Alexy/Beau Lilian/Mollion Yannick (CD89)

Cadets: 16 Equipes (3 CD39)

Vainqueurs: Bergery Alexis/Picard Lucas/Monnier Arthur (CD25)

Finalistes: Buisson D'Argent Florent/Roux Mathis/Loeillet Malone (CD70)

Juniors: 18 Equipes (4 CD39)

Vainqueurs: Misticone Séverin/Blatnik Johan/Fleuriau Maxime (CD71)

Finalistes: Charmier Elie/Locatelli Léo/Le Bail Marine (CD25)

Les équipes qualifiées pour Le France à Nevers (58) 21 & 22 août 2021

Minimes: 2 CD71 - 1 CD58 - 1 CD89 - 1 CD39

Pour le Jura: Tabouret Inaya/Jarjat Théo/Bonnot Maxence (Clairvaux/L'Etoile) V/12

Cadets: 2 CD25 - 2 CD39 - 1 CD70

Pour le Jura: Gallot Marius/Binda Loïc/Ménétrier Mathéo (Champvans) 5^{ième}/16

Wermeille Manon/Tabouret Fabio/Jarjat Mathis (Clairvaux) 3^{ième}/16

Juniors: 1 CD71 – 2 CD25 – 1 CD89 – 1 CD39

Pour le Jura : Julliard Clément/Ferreira Nathan/Demarais Luka (Moirans) 6^{ième}/18

Championnat du Jura Triplettes à Bans : le 13 Juin 2021 (72 Jeunes)

Pas de Benjamins

Minimes: 8 Equipes

<u>Vainqueurs</u>: Boitet Paul/Fourquet Quentin/Binda Bastien (Champvans) <u>Finalistes</u>: Bonnotte Elio/Groslambert Tony/Goncalvès Tom (Salins)

Cadets: 10 Equipes

<u>Vainqueurs</u>: Wermeille Manon/Tabouret Fabio/Jarjat Mathis (Clairvaux) <u>Finalistes</u>: Gallot Marius/Binda Loïc/Ménétrier Mathéo (Champvans)

Juniors: 6 Equipes

Vainqueurs: Galmiche Léo/Gauthier Robin/Januel Demone (Mont/s-V)

Finalistes : Piard Robin/Bouveret Nathan/Cote Mathéo (Moirans)

3 équipes par catégorie sont qualifiées pour le championnat régional (Qualificatif au France – 5 équipes par catégorie). Il se déroulera le dimanche 4 juillet 2021 à Marzy (CD58), début de la compétition à 9h30. Sont également qualifiées les équipes classées 4^{ième} en minimes et juniors.

Minimes:

3^{ième} Tabouret Inaya/Jarjat Théo/Bonnot Maxence (Clairvaux/L'Etoile)

Suite à désistement des équipes de Lons ABJ et d'Orgelet respectivement 4^{ième} et 5^{ième} : c'est l'équipe de Champvans 6^{ième} : Renard Driss/Gautier Edgard/Boivin Kylian qui prend la 4^{ième} place qualificative.

Juniors

3^{ième} Julliard Clément/Démarais Lukas/Ferreira Nathan (Moirans)

Suite à désistement des CD25 – CD70 – CD21 la 4^{ième} place qualificative revient à notre CD. Et c'est l'équipe de Champvans : Bourgeon Estelle/Gyssel Nathan/Papin Alexis qui se rendra à Marzy.

ROMANS-S/-ISERE (26) les 14-15-16-17-18 juillet 2021

1^{ER} Mondial jeunes

Une dizaine de jeunes du Jura des clubs de Clairvaux et Champvans

Compétitions sur 4 jours : Têtes à Têtes le 15 – Doublettes le 16 – Triplettes le 17 et phases finales le 18. Participation des jeunes féminines et jeunes masculins du collectif France.

Meilleurs résultats :

<u>Minimes</u>: Binda Bastien (Champvans): T à T: ½ Finaliste A également ½ Finaliste A en Doublettes avec un joueur du CD26.

Jarjat Théo/Tabouret Inaya (Clairvaux) : Db : Vainqueurs B

Cadets: Jarjat Mathis/Tabouret Fabio (Clairvaux) associés à un joueur du CD01: Tr: Vainqueurs B

Stage National

Les 13 et 14 juillet Estelle Bourgeon (Champvans) membre du collectif France jeunes féminines effectuait un stage national à Romans-sur-Isère avant de participer à la compétition en doublettes et triplettes formées France.

Estelle née en 2004 ne peut plus concourir en jeune féminine, elle devra patienter une année avant de pouvoir reprendre les sélections en catégorie espoir.

MASTERS JEUNES 4^{ième} Etape à THAON - Les - Vosges (88) le 28 juillet 2021

20 Equipes : 1 triplette de Franche-Comté

Ménétrier Mathéo/Buisson-D'Argent Florent/Roux Mathis (Champvans/Gy): Finalistes

7^{ième} Etape à NEVERS (58) le 24 août 2021

31 Equipes : 1 triplette de Franche-Comté

Ménétrier Mathéo/Binda Loïc/Locatelli Léo (Champvans/Pontarlier): ½ Finalistes (3^{ième})

<u>Championnat de France Triplettes :</u> à Nevers (Nièvre) les 21 Et 22 Août 2021

Minimes (92 équipes): 1 Equipe CD39

<u>Délégué</u>: Bonnot Grégory (équipe 3^{ième} Jura/championne B/F-C/12) Tabouret Inaya/Bonnot Maxence/Jarjat Théo (Clairvaux): 1/32 France

Cadets (92 équipes) : 2 Equipes CD39

Délégué : Binda Samuel (équipe vice-championne Jura/Q B/F-C 5^{ième}/16)

Gallot Marius/Binda Loïc/Ménétrier Mathéo (A.P.C.F.R): Vainqueurs Avenir

Délégué : Jarjat Stéphane (équipe championne Jura/Q B/F-C 3^{ième}/16)

Wermeille Manon/Tabouret Fabio/Jarjat Mathis (Clairvaux): 1/32 France

Juniors (92 équipes) : 1 Equipe CD39

<u>Délégué</u>: Julliard Raphaël (équipe 3^{ième} Jura/Q B/F-C 6^{ième}/18)

Julliard Clément/Ferreira Nathan/Démarais Luka (Moirans): 1^{er} Tour Avenir

CHAMPIONNATS DES CLUBS

Pas de championnat des clubs jeunes départemental 2021

Un championnat régional (B/F-C):

Benjamins/Minimes: 3 équipes (1CD 58 – 1CD 89 – 1CD 21)

Cadets/Juniors: 2 équipes (1 CD 70 – 1 CD89)

Le 16 octobre 2021 dans l'Yonne : 2 équipes par catégorie qualifiées pour le championnat de France.

Championnat de France: A Saint-Yrieix-sur-Charente (16) les 23-24-25 octobre 2021.

CHALON-SUR-SAÔNE (71): NATIONAL, le 12 septembre 2021

Meilleurs Résultats

MINIMES: 10 Equipes (1 Jurassienne)

Boitet Paul/Fourquet Quentin/Binda Bastien (Champvans) : 3 Parties gagnées sur 4 = 1^{er} égalité mais 4^{ième} au point avérage. A noter : victoire lors de la 3^{ième} partie sur l'équipe minime championne de France en titre.

<u>CADETS</u>: 18 Equipes (3 Jurassiennes)

Wermeille Manon/Tabouret Fabio/Jarjat Mathis (Clairvaux): Finalistes A Gallot Marius/Binda Loïc/Ménétrier Mathéo (Champvans): Vainqueurs B

SELECTION DEPARTEMENTALE JEUNES

Vu les effectifs, celle-ci ne s'est pas déroulée en 2021.

SELECTION TERRITORIALE JEUNES

Vu les effectifs, celle-ci ne s'est pas déroulée en 2021.

6 à 7 jeunes dont au moins 1 féminine (impératif : 1minime, 1 cadet, 1 junior) sont sélectionnés par chaque CD pour participer à la sélection de zone.

CHAMPIONNAT TERRITORIAL DES CLUBS

Pas de phase finale Franche/Comté, pas de championnat dans la plupart des CD.

CHAMPIONNAT B/F-C DES CLUBS

Phase finale à 3 équipes par catégorie (CD70 – CD58 – CD89)

Pas d'équipe Jurassienne

SELECTIONS DE ZONE JEUNES & ESPOIRS (B.F-C)

+ sélection d'une équipe pour le Trophée des Pépites

PONTARLIER (25) les 25 & 26 septembre 2021

Jeunes Masculins:

Minime: Binda Bastien (Champvans)

<u>Cadets</u>: Jarjat Mathis/Tabouret Fabio (Clairvaux)

Binda Loïc/Ménétrier Mathéo (Champvans)

<u>Junior</u>: Galmiche Léo (Mont-sous-Vaudrey)

Jeunes Féminines:

<u>Cadette</u>: Wermeille Manon (Clairvaux)

Pas de sélection espoirs (Masculins et Féminins) en 2021

Retenu pour le trophée des pépites les 29 et 30 octobre 2021 à Sainte-Livrade-sur-Lot (CD47) : pour le

Jura: Minime: Binda Bastien (Champvans)

Remplaçants : pour le Jura : Cadet : Jarjat Mathis (Clairvaux)

Remplaçante en 2 : pour le Jura : Cadette : Wermeille Manon (Clairvaux)

Manon et Mathis sont également proposés pour le stage Inter-région qui se déroulera à Nimes (CD30) les 27 et 28 novembre 2021.

Idem pour Bresson Loris (CD70) – Monnier Arthur (CD70) – Blatnick Johan (CD71) ainsi que Bollot Maélya (CD21)

Trophée des Pépites : Equipe Bourgogne/Franche-Comté

Minimes: Goudot Louis (CD70) – Binda Bastien (CD39)

<u>Cadet</u>: Miléi Leny (CD71) <u>Cadette</u>: Picard Camille (CD25)

<u>Juniors</u>: Bulliard Lucas (CD89) – Papillon Evan (CD89)

Trophee des Pepites à Sainte-Livrade (CD47) les 29/30/31 octobre 2021

L'équipe termine 15^{ième} sur 20, mais se classe 1^{ère} sur l'épreuve Tirs/Points

Sélections interzones a Nîmes (CD30)

Ludovic BRASSEUR, Commission Jeunes

COMPTE RENDU COMMISSION SPORTIVE ASSEMBLEE GENERALE DU JURA 2021

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Présidents de club,

Même si les 6 premiers mois n'ont pas permis de lancer la moindre compétition, le championnat des clubs s'est fait en 2 mois, là où il lui faut 7 en temps normal. Franchement, c'est un exploit et je ne peux que féliciter tous les clubs et les équipes qui ont joué le jeu en jouant parfois 2 matchs dans la même semaine.

Mais cette reprise après l'été nous a fait perdre 15 équipes :

- 9 en CDC OPEN par rapport à 2019 : 36 au lieu de 45
- 6 en CDC Féminin par rapport à 2019 : 8 au lieu de 14
- 25 en CDC vétérans : même nombre

Le bilan est satisfaisant même si les forfaits perturbent le bon déroulement du CDC. Après une année de tolérance, les amendes pour forfait seront appliquées. J'insiste sur ce point car les dates des différentes journées sont connues dès l'assemblée générale. C'est à chaque équipe de prendre ses dispositions pour être en mesure de jouer à la date prévue. Autant ne pas engager d'équipe si on sait qu'on ne pourra pas jouer. Un forfait peut avoir des incidences sur les classements mais surtout sur les déplacements des adversaires lorsque le forfait est annoncé tardivement.

Du côté de la Coupe de France 2020-2021, les clubs de Sportivement Pétanque, Mont sous Vaudrey et Damparis étaient directement retenus pour l'édition suivante. Ils ont été rejoints par Bletterans, Morez et Champvans, les 3 qualifiés parmi les 23 clubs engagés.

A l'issue du 1^{er} tour, seule la Boule de Damparis s'est inclinée. Au 2^{ème} tour, toutes les équipes jurassiennes sont offices. On leur souhaite bonne continuation.

Au niveau régional, les Jurassiens ont décroché des titres au championnat régional des clubs. Bravo à la Boule de Damparis qui s'impose en CRC 1 et montera en CNC3 en 2022 et à L'Etoile Jura en féminines, championne du CRC féminin accède au CNC Féminin l'année prochaine.

Au niveau national, Mont sous Vaudrey évoluait cette année en CNC3. Le club a réussi une belle performance en se maintenant. Malheureusement, les féminines de Damparis ont dû déclarer forfait. C'est d'autant plus dommage quand on constate la très belle saison de certaines d'entre elles sur des compétitions nationales.

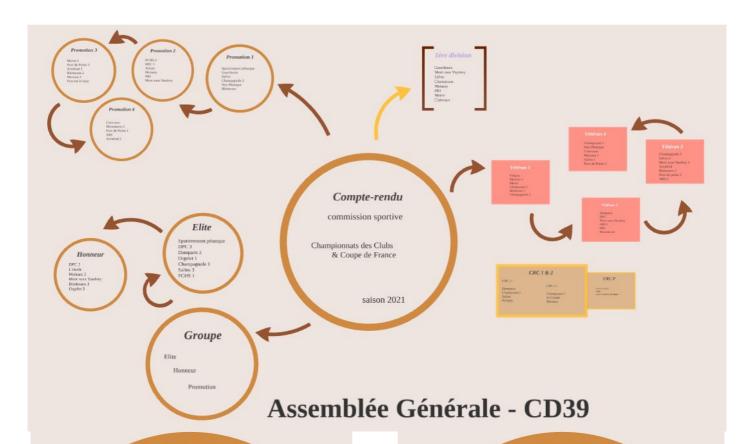
Toutes les nouveautés et prévisions pour 2022 vous seront présentées plus tard pendant l'AG, je vais maintenant vous présenter le bilan des différentes compétitions.

J'attendrai février 2022 pour questionner les clubs sur leur engagement en championnat des clubs.

Je vous souhaite une excellente année 2022.

Merci de m'avoir écoutée.

Emilie MARAUX



Elite

Sportivement pétanque DPC 3 Damparis 2 Orgelet 1 Champagnole 1 Salins 3 PCHS 1

Promotion 1

Sportivement pétanque Gouriboule Salins Champagnole 2 Ney Pétanque Bletterans

Honneur

DPC 2 L'étoile Moirans 2 Mont sous Vaudrey Bletterans 3 Orgelet 3

Promotion 2

PCHS 2 DPC 1 Arbois Moissey PBJ Mont sous Vaudrey



1ère division

Gouriboule
Mont sous Vaydrey
Salins
Champvans
Moissey
PBJ
Morez
Clairvaux

Vétéran 1

Poligny
Moirans 1
Morez
Champvans 1
Bletterans 1
Champagnole 2

Vétéran 2

Damparis
DPC
Mont sous Vaudrey
ABJ 1
PBJ
Montmorot

Vétéran 3

Champagnole 1
Salins 2
Mont sous Vaudrey 2
Arinthod
Bletterans 2
Pont de poitte 1
ABJ 2

Vétéran 4

Champvans 2
Ney Pétanque
Clairvaux
Moirans 2
Salins 1
Pont de Poitte 2

CRC 1 & 2

CRC1:

Damparis
Champvans 1
Salins
Poligny

CRC 2:

Champvans 2 St Claude Moissey

CRC-F

L'Etoile Jura ABJ Sportivement pétanque



Honneur

PCHS 1 (descente Elite)
Salins 3 (descente Elite)
Champagnole 1 (descente Elite)

Sportivement pétanque (<u>P1</u>)
PCHS 2 (<u>P2</u>)
Morez 1 (<u>P3</u>)
Clairvaux (<u>P4</u>)

Promotion 2

Bletterans 3 (descente honneur)

DPC 1

Bletterans

Moissey

PBJ

Mont sous Vaudrey 2

Elite

Moissey (descente CRC)

St Claude (descente CRC)

Champvans 2 (descente CRC)

DPC 3

Orgelet 1

Damparis 2

DPC 2 (montée Honneur)

L'étoile (montée Honneur)

Promotion 1

Mont sous Vaudrey 3 (descente Honneur)

Gouriboule

Champagnole 2

Salins

Ney Pétanque

Arbois

Promotion 3

Moirans 2 (descente honneur)

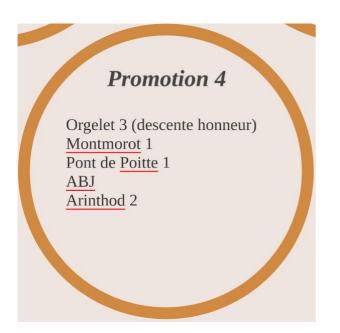
Pont de Poitte 2

Arinthod 1

Bletterans 2

Moirans 1

Foncine le haut



1ère division

Mont sous Vaudrey

Salins

Champvans

Moissey

PBJ

Morez

Clairvaux

Vétéran 1

Poligny

Moirans 1

Morez

Champvans 1

Mont sous Vaudrey (2ème G)

Damparis (2ème G)

DPC (2ème G)

Vétéran 2

Bletterans 1 (1er G)
Champagnole 2 (1er G)

Morez

ABJ 1

<u>Champagnole</u> 1 (<u>3ème</u> <u>G</u>) Salins 2 (3ème G)

Vétéran 3

PBJ (2ème G)

Montmorot (2ème G)

Mont sous Vaudrey 2

Arinthod

Bletterans 2

Champvans 2 (4ème G)

Ney Pétanque (4ème G)

Vétéran 4

Pont de poitte 1 (3ème G)

ABJ 2 (3ème G)

Clairvaux

Moirans 2

Salins 1

Pont de Poitte 2

CRC-F

CRC BFC CRC - FC

ABJ La Gouriboule (montée de

Sportivement Pétanque CDC)

CRC 1 & 2

CRC BFC: CRC FC:

Salins Poligny

Champvans 1 Sportivement pétanque (montée Elite)

CNC-3

Damparis (monte de CRC)
Mont sous Vaudrey

CNC-F

L'Étoile (monte de CRC)

Coupe de France

au 3ème tour (19/12):

Champvans contre St Germain du Plain (71) Morez contre Pontarlier (25)

Sportivement Pétanque contre Marnay (71)

CALENDRIER 2022

Coupe de France et championnats des clubs



1er tour : v. 22 avril 2ème tour : v. 17 juin 3ème tour : v. 29 juillet

CDC - PROMO

dates fixes :

20 mai 15 juillet 27 mai 2 septembr 3 juin 9 septembre 8 juillet 16 septembr

CDC - PROMO

dates fixes:

20 mai
27 mai
3 juin
9 septembre
8 juillet
16 septembre

Coupe de France

1er tour : v. 22 avril 2ème tour : v. 17 juin 3ème tour : v. 29 juillet

CRC / CDC masculin & féminin Elite & Honneur / 1ère division

8 et 9 octobre 22 et 23 octobre

Vétéran

28 avril 19 juillet 17 mai 28 juillet 31 mai 2 août

2 juin 1er septembre

finale CRC 15 et 16 sept.

Compte rendu de la Commission Championnats

Mesdames, Messieurs les Présidents (es) de clubs,

Mesdames, Messieurs les représentants (es) de club,

Mesdames, Messieurs les Présidents (es) de district,

Mesdames, Messieurs les invités (ées),

Voici l'essentiel des épreuves de la commission pour cette saison 2021.

La participation

A la suite de la pandémie de la Covid19 en ses saisons 2020 & 2021 n'ont pas eu lieu cette saison les tête à Tête Masculins et Féminins, doublette Masculins et Féminins ainsi que le Doublette Provençal.

Cette saison nous avons participé à 7 championnats JURA qui ont été qualificatifs pour les France. Habituellement, nous avons 11 championnats.

La fréquentation des équipes aux divers championnats du Jura est en baisse sans doute liée à la crise sanitaire :

- 7 au Tri Mixte, -9 Db Vétérans, -10 Tri Féminin, - 22 Tri Masculin, - 35 Tri Promotion et - 47 au Db Mixte,

Tri Vétérans idem à 2019.

Une hausse de 4 équipes au Tri Provençal.

Les tableaux ci-après montrent les changements de la fréquentation de l'année 2021 par rapport à 2019.

Catégorie	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2021/2019
Séniors Masculin	1461	1546	1600	1629	1613	0	639	-60,4%
Séniors Féminin	522	578	487	492	567	0	265	-53,3%
Total Séniors	1983	2124	2087	2121	2180	0	904	-58,5%
Total Vétérans	311	324	307	319	341	0	323	-5,3%
Total Jeunes	216	243	240	273	335	0	72	-78,5%
Total toutes catégories	2510	2691	2634	2713	2856	0	1299	-54,5%

Les championnats du Jura

- 2 championnats ont été gagnés par Poligny (Tri Vétérans & Tri Promotion)
- 1 championnat gagné par l'Etoile Jura (Tri Promotion)
- 1 championnat gagné par Sportivement Pétanque (Tri Masculins))
- 1 championnat gagné par St Claude (Tri Féminin)
- 1 championnat gagné par Mt S Vaudrey (Db Mixte)
- 1 championnat gagné par Champagnole (Tri Jeu Provençal)

Les Championnats BFC.

Aucun championnat n'a été organisé cette année pour les Vétérans, Seniors Masculins et Féminins

Les championnats de France Seniors Masculins et Féminins

Concernant les résultats de ces championnats, sur les 7 équipes qualifiées représentant notre comité,

5 équipes ne sont pas sorties de poule :

Poligny (Tri Vétérans), L'Etoile Jura (Tri Promotion), Sportivement Pétanque (Tri Masculins), St Claude (Tri Féminin) et Mont S Vaudrey (Db Mixte).

- 1 équipe perdant en 32^{ème} Poligny (Tri Promotion).
- 1 équipe perdant en 8^{ème}. Champagnole (Tri Jeu Provençal).

D'après les différents comptes rendus des délégués, l'organisation des France est dans l'ensemble assez attentionnée, des lieux très satisfaisants sauf Palavas les flots où le club n'était pas vraiment pas à la hauteur pour organiser un championnat de France, dans l'ensemble l'hôtellerie était satisfaisante.

Enregistrement des concours et championnats

(Période du 1^{er} nov 2020 au 31 octobre 2021)

Pour la saison 2021, 14 concours et championnats ont été enregistrés sur le site de FFPJP.

Je remercie l'engagement des clubs organisateurs qui se sont justifiés pour envoyer les résultats des concours dans les meilleurs délais, ce qui nous permet une meilleure gestion des points de catégorisation dans Geslico.

Je vous remercie de votre attention

Je vous souhaite à tous une bonne saison 2022.

Hervé MOINE Commission Sportive Compte rendu des Championnats Jura 2021 Triplette Promotion 79 équipes 2 équipes au France Bergerac 24 **10-11** juillet Vainqueur **BONDIVENA** Geoffrey L'Etoile Jura Perdant Poule RAZAFINDRAKOTO Davida MAYORAL Gérard Perdant 1/32ème **Finaliste DIDIOT Eric** Poligny **FAIVRE** Lucien **KADIR** Aydin **Triplette Masculins** 83 équipes Lanester 56 **24-25** juillet Vainqueur Sportivement Pétanque Perdant poule **PERRAUD Anthony** LEJEUNE Jérôme GUILLEMENEY Raphaël **Finaliste** MARAUX Julien Mont s Vaudrey JACQUIN Sébastien MARAUX Jérémy Bergerac 24 **Triplette Vétérans** 65 équipes **07-08** juillet Vainqueur **PETETIN Patrick** Poligny Perdant Poule LIMOGES Bernard **GLAB** Christian **Finaliste BUSSARD** Daniel Ney Pétanque **DEHON Jean-Philippe** LIBOZ Michel **Doublette Vétérans** 64 équipes Non qualificatif au Championnat de France Vaingueur LIBOZ Michel Nev Pétanque DEHON Jean-Philippe **Finaliste DUMONT Denis** Champvans **NEVERS** Gilles **Triplette Féminin** 24 équipes PALAVAS LES FLOTS 34 **17-18** juillet Vainqueur Perdant Poule FLAGEL Mélanie St Claude FLAGEL Adeline GIOVANNINI Louisa **Finaliste Damparis** BARCELO Irène **PLANTIN Corinne** GLAB Cassandra 119 équipes **Doublette Mixte** 28-29 août Montauban 82 Vainqueur PARROT Aude Mont S Vaudrey Perdant poule MARAUX Jérémy **Finaliste GUILLEMENEY Laurie** Sportivement Pétanque DA SILVA Cédric Non qualificatif au Championnat de France **Triplette Mixte** 74 équipes Vainqueur PARROT Aude Mont S Vaudrey JACQUIN Sébastien MARAUX Jérémy **Finaliste** FLAGEL Mélanie Sportivement Pétanque **SERTILLANGE Marc** TABOURET Django Jeu Provençal **Triplette Seniors** 41 équipes Cabestany 66 03 au 05 septembre Perdant 8^{ème} Vainqueurs BINDA Jean Champagnole **BINDA Samuel** GAZZERA Jérémy

ABJ Lons

Finaliste

GRUNEISEN Patrick

VULIN Gérard VULIN Yohann

Triplette JUNIORS 6 équipes

Vainqueur GALMICHE Théo Mont S Vaudrey

GAUTHIER Robin JANUEL Demone

Finaliste COTE Mathéo Moirans en Montagne

PIARD Robin

BOUVERET Nathan

Triplette CADETS 10 équipes

Vainqueur JARJAT Mathis Clairvaux les Lacs

TABOURET Fabio WERMEILE Manon

Finaliste GALLOT Marius Champvans

BINDA Loïc

MENETRIER Mathéo

Triplette MINIMES 8 équipes

Vainqueur BOITET Paul Champvans

FOURQUET Quentin

BINDA Bastien

Finaliste BONNOTTE Elio Salins les Bains

GROSLAMBERT Tony GONCALVES Tom

Compte rendu des	s Championnats BFC 2021	1	
Triplette JUNIORS	_	Nevers 58	24-25 août
	MISTICONE Severin	CD71	Perdant 1/4 Chpt France
	BLATNIK Johan		
	FLEURIAU Maxime		
	COULON Axel	CD71	Perdant 16 ^{ème} Chpt France
	JARJAT Quentin		
	TOUILLET Quentin		>
	BULLIARD Lucas	CD89	Perdant 16 ^{ème} Chpt France
	PAPILLON Evan		
	ROGUET Nathan	GD 4.5	cème cu
	ROMANJUCK Thomas	CD25	Perdant 16 ^{ème} Chpt France
	RIETH Dempse		
	LE MENY Mike		
	MONTABRU Monzon	CD58	Perdant 8 ^{ème} Chpt France
	BOUDRON Jordan	CD30	retain o capt trance
	BONNET Maxence		
	CHARMIER Elie	CD25	Perdant 16 ^{ème} Coupe de l'Avenir
	LOCATELLI Léo		1
	LE BAIL Marine		
	FERREIRA Nathan	CD39	Perdant 1 ^{er} Tour Coupe de
l'Avenir			
	DESMARAIS Luka		
	JULLIARD Clément		
Triplette CADETS	7 équipes au France	Nevers 58	24-25 août
	MILEI Leny	CD71	Perdant 8 ^{ème} Chpt France
	BATTU Aaron		1
	LARORRE Valentin		
	BUISSON D'ARGENT Flore	ent CD70	Perdant 16 ^{ème} Chpt France
	ROUX Mathis		_
	LOEILLET Malone		
	BERGERY Alexis	CD25	Perdant 16 ^{ème} Chpt France
	PICARD Lucas		
	MONNIER Arthur		- ama
	WERMEILLE Manon	CD39	Perdant 32 ^{ème} Chpt France
	TABOURET Fabio		
	JARJAT Mathis	CD25	Davidant 1/4 Carra da 12 Aarrain
	BELOT Antoine PICARD Camille	CD25	Perdant 1/4 Coupe de l'Avenir
	MERCET DROMARD Tao		
	SURGIN Mathias	CD58	Perdant 16 ^{ème} Coupe de l'Avenir
	GONTHIER Lucas	CD30	Terdant 10 Coupe de l'Avenn
	ACHARD Brady		
	GALLOT Marius	CD39	Vainqueurs Coupe de l'Avenir
	BINDA Loïc		I
	MENETDIED I 40		

Triplette MINIMES	7 équipes au France	Nevers 58	24-25 août
	CHAUSSIN Enzo	CD71	Perdant 16 ^{ème} Chpt France
	MUZEAU Nina		
	EODNIET MOLIDEVIM 1		

FORNET MOUREY Maelan

MENETRIER Léo

THERVILLE Tiago CD71 Perdant 16^{ème} Chpt France LOMBARD Louis

LENOIR Simon		
TABOURET Inaya	CD39	Perdant 32 ^{ème} Chpt France
BONNOT Maxence		
JARJAT Théo		
NAULOT Alexis	CD89	Perdant 32 ^{ème} Chpt France
BEAU Lilian		
MOILLON Yannick		
LAIGNEAU Tristan	CD58	Perdant 1/4 ^{ème} Coupe de l'Avenir
RIBEROL Lauryne		
LELONG Nolan		
LANTIER Nathan	CD58	Perdant 16 ^{ème} Coupe de l'Avenir
BAHRI Ethan		
PAYARD Deven		
DESCHAMPS Titouan	CD71	Perdant 1 ^{er} T Coupe de l'Avenir
PHILIPPE Adrien		
GRIVIAUD Rémy		

Comptes rendus Championnats de FRANCE 2021

Triplette Vétérans à BERGERAC 24 07 et 08 juillet Délégué : MOINE

Hervé Poule

Joueurs: PETETIN Patrick, LIMOGES Bernard, GLAB Christian Poligny

Résultats : 1ère partie : contre CD PAS DE CALAIS 62 6 mènes en 0h55 gagné 13/2 2ème partie : contre NOUVELLE AQUITAINE 17 mènes en 2h00 perdu 13/11 Barrage : contre CD GARD 30 6 mènes en 0h45 perdu 13/0

1^{ère} partie : belle partie dans l'ensemble, la meilleure de la journée, car notre adversaire n'a vraiment pas été dans la partie.

2^{ème} partie : partie correcte, on aurait pu s'en sortir si l'on avait joué à notre niveau, mais l'équipe de la nouvelle Aquitaine a su profiter de nos failles et de notre mauvaise entente.

Barrage: nos joueurs sont passés à côté de la partie. De plus, l'équipe du GARD était composée d'Adrien SCHATZ dit le loup, nos adversaires nous ont montré un niveau de jeu très supérieur aussi bien aux points qu'aux tirs, le score parle de lui-même.

<u>Compte rendu</u>: Bénévoles du CD24 très accueillants et chaleureux, des bonnes aires de jeux, mais nos joueurs n'ont pas joué à leur niveau. Nous n'avons eu que des regrets.

Hébergement Hôtel Kyriad de qualité ainsi que son restaurant, bon séjour et bonne ambiance.

Triplette Promotion à BERGERAC 24

10 et 11 juillet

Délégué:

Délégué: TOURNIER

BINDA Jean Poule

Joueurs: BONDIVENA Geoffrey, RAZAFINDRAKOTO Davida, MAYORAL Gérard

l'Etoile Jura

Résultats : 1^{ère} partie : contre CD PUY DE DOME 63 2^{ème} partie : contre CD HAUTE CORSE 2B 11 mènes en 1h30 perdu 12/13 10 mènes en 1h30 perdu 12/13

1ère partie : Pointeur et tireur tendus, Geoffrey n'était pas dedans au tir et est repassé en milieu, le pointeur Davida à pointé 15/21 mais il a pointé trop de boules derrière, ensuite Geoffrey a repris le tir dès la 3^{ème} mène dans la partie, il a fait 11/13 aux tirs dont 3 carreaux et aux points 5/7 et Gérard lors des 2ères mènes a réalisé aux tirs 4/6, dont 1 carreau et aux points 12/14, à la 11ème mène Geoffrey et Gérard ont la boule de gagne au point à 8m et la boule de l'adversaire se trouve au plus près du but à 60 cm et l'on manque la gagne

2ème partie : Pointeur Davida moins tendu13/20, Gérard semble paralysé par l'enjeu du France, il finit très mal cette partie, il a manqué beaucoup de boules de rajout aux points 8/16 et tirs 0/2, et Geoffrey a démontré qu'il a été très bon dans l'ensemble de cette partie, mais comme la partie précédente il manque la gagne au point 2/3 et aux tirs 11/15 dont 4 carreaux

<u>Compte rendu</u>: Très bon accueil et bonne organisation du CD 24. Très bon esprit de l'équipe ainsi qu'en dehors de jeux. Merci l'encouragement des familles des joueurs jurassiens qui avaient fait le déplacement pour le weekend.

Triplette Promotion à BERGERAC 24 10 et 11 juillet

Cyril Perdant 32^{ème}

Joueurs : **DIDIOT Éric, FAIVRE Lucien, KADIR Aydin**Résultats : **1**^{ère} **partie :** contre CD GERS 32 **2**ème **partie :** contre CD HAUTE CORSE 2B

8 mènes en 1h05

gagné 13/3

2ème partie : contre CD HAUTE CORSE 2B8 mènes en 1h05gagné 13/101/32ème : contre CD YONNE 8911 mènes en 1h10perdu 12/13

1ère partie : Partie largement dominée par notre équipe, grâce un très bon niveau de jeu de leur part.

2ème partie : Très bonne équipe de Corse, mais nous avons pu dominer tout au long de cette partie; Éric a réalisé un festival aux points, Lucien et Kadir ont été vraiment exemplaires aux tirs, félicitations à notre équipe.

1/32^{ème}: Partie commencée avant la pause de midi score 2/4. Nous arrivons à casser la gagne de nos adversaires 2 fois pour finalement s'incliner à 12. Nous avons eu beaucoup de déception car la gagne était

à notre portée, cela nous aurait permis de continuer cette compétition, nos joueurs ont pris un réel plaisir d'avoir joué dans le carré d'honneur.

<u>Compte rendu</u>: Belles parties pour nos 3 joueurs qui pour leur 1^{ère} participation au France, ont fait honneur au CD39.

Très bon accueil et bonne organisation du CD 24. Très bon esprit de l'équipe ainsi qu'en extérieur de la compétition.

Déléguée : BINDA Jean

Triplette féminin à PALAVAS LES FLOTS 34 17 et 18 juillet

Poule

Joueuses: FLAGEL Mélanie, FLAGEL Adeline, GIOVANINI Louisa St Claude

Résultats : 1ère partie : contre CD AUBE 10

2ème partie : contre CD CHER 18

Barrage : contre CD GARD 30

12 mènes en 1h35 gagné 13/8

10 mènes en 1h20 perdu 4/13

11 mènes en 1h40 perdu 11/13

1ère partie : Débuts difficiles 3 reprises aux points pour Adeline ce qui est normal car c'est son 1^{er} France; bonne partie aux points de Louisa 6 reprises; bonne partie également de Mélanie 2 reprise aux points et aux tirs 8/14.

2ème partie : Partie toujours difficile pour Adeline que 2 reprises aux points, bonne partie aux points de Louisa 7 reprises; bonne partie également de Mélanie aucune reprise aux points et aux tirs 7/13 dont 2 carreaux. Cette équipe du CHER était trop forte pour nous, elles se sont inclinées en ½ de finale.

Barrage: Ce fut beaucoup mieux Adeline qui est bien rentrée dans la partie 9 reprises aux points, mais hélas ses 2 coéquipières qui sont des habituées des France ne sont jamais rentrées dans la partie, hélas on avait à notre portée 2 fois la gagne, alors que l'équipe adverse était largement à notre portée si elles avaient joué à leur niveaux. On constate que nos équipes jurassiennes sont de très bon niveau dans le Jura, mais une bonne partie des équipes qualifiées craque toujours aux Frances.

<u>Compte rendu</u>: Très bon accueil sur un beau site et organisation parfaite du CD 34 Hérault; plusieurs constations (pas de réception de bienvenue le vendredi soir; il est inadmissible d'avoir uniquement 2 toilettes 1 hommes et femmes sur le site à l'intérieur du boulodrome, certains jeux n'étaient pas désherbés on ne voyait pas les ficelles sur les lignes de pertes du fond des jeux).

En résumé très bon week-end avec une météo magnifique. Très bon Hôtel IBIS à Montpellier Sud mais par contre la nuitée du vendredi a été mouvementée suite à la desserte de la discothèque qui était du côté de nos chambres

Triplette Seniors LANESTER 56 24 et 25 juillet

Délégué : BINDA Jean Poule

Joueurs: Joueurs: PERRAUD Anthony, LEJEUNE Jérôme, GUILLEMENET Raphael

Sportivement Pétanque

Résultats: 1^{ère} partie: contre CD GARD 30 9 mènes en 1h25 perdu 12/13 2^{ème} partie: contre CDSEINE MARITIME 76 11 mènes en 1h40 perdu 4/13

1ère partie : Vu les conditions climatiques à ne pas mettre un chien dehors, pluie très forte avec de nombreuses rafales de vent, nos joueurs ont réalisés dans l'ensemble une belle partie aux points aussi bien qu'aux tirs, et vu les conditions il n'a pas été possible de prendre des notes même avec un parapluie et encore 1 fois de plus on manque 2 fois la gagne, cela doit être la peur de gagner ces parties au France

2ème **partie :** les conditions climatiques s'étaient améliorées pour cette partie mais pour nos joueurs pas du tout; les 3 joueurs ont mêmes joué tour à tour avec les adversaires La Seine Maritime n'en demandait pas mieux; notre équipe largement à leur portée, il leur restait souvent des boules pour permettre d'additionner ce qui leur aurait permis la gagne.

<u>Compte rendu</u>: A part les conditions climatiques exécrables nous avons passé un excellent week-end dans une ambiance fort sympathique avec une bonne équipe d'amis.

Doublette Mixte MONTAUBAN 82 28 et 29 août Délégué : GRUNEISEN Patrick

Poule

Joueurs : MARAUX Jérémy et PARROT Aude Mt S Vaudrey

8 mènes en 1h00 perdu 3/13

Résultats : 1^{ère} partie : contre CD MORBIHAN 56 2^{ème} partie : contre CD AVEYRON 12 12 mènes en 1h15 perdu 7/13

1ère Partie : partie où nous avons été complètement dominés par l'adversaire aussi bien aux points qu'aux tirs (beaucoup plus de carreaux)

2^{ème} partie: Bon départ de cette partie ou nous marquons 4 points, ensuite beaucoup d'erreurs de décision ce qui nous a apporté un manque de confiance et manque en plus de réussite. Quel dommage beaucoup de regrets.

Compte rendu : Malgré ces 2 résultats très décevant, super week-end avec Aude et Jérémy nous avons rencontré des joueurs super sympa et bons vivants, pour moi cela été une de mes meilleures délégations pour leur comportement sur les terrains ainsi qu'en extérieur, et en bonus nous avons eu un accueil royal organisé par le CD82.

Triplette Jeu Provençal CABESTANY 66 03 au 05 septembre Délégué : SERTLLANGE Marc perdant 8^{ème}

Joueurs: BINDA Jean, BINDA Samuel, GAZZERA Jérémy Champagnole

Résultats : 1^{ère} partie : contre CD SOMME 80 2^{ème} partie : contre CD ARDÈ 7 mènes en 1h15 gagné 11/2 contre CD ARDÈCHE 07 9 mènes en 1h40 gagné

11/8

1/32^{ème}: contre CD CORREZE 19 6 mènes en 1h25 gagné 11/0 1/16^{ème}: contre CD ALLIER 03 10 mènes en 2h15 gagné 11/2 contre CD VAR 83 9 mènes en 2h15 perdu 7/11

1ère partie : Bien rentré dans la partie, pratiquement pas de résistance en face de nous.

2ème partie : Contre une belle équipe de joueurs qui a l'habitude de pratiquer la lyonnaise. Nous avons toujours gardé notre sérieux et nous sortons de poule

1/32 ème : Toujours aussi sérieux en maintenant notre niveau de jeu nous n'avons aucune difficulté pour se

1/16 ème : Nous avons rencontré un peu plus de résistance en face mais en gardant notre niveau et notre sérieux nous avons réussi à nous qualifier.

1/8ème : Nous ne nous sommes pas bien rentrés dans la partie avec en face de nous un peu plus de résistance par la suite sans atteindre notre niveau de jeu par rapport aux parties précédentes. Nous avons eu un peu de regret car nous aurions pu nous en sortir.

Compte rendu : Très bon week-end passé dans une super ambiance, malgré quelques ennuis d'automobile. Un petit peu de regret sur le dernier cours du jeu ou nous aurions pu faire au moins une partie de plus

Championnat de FRANCE JEUNES 25-26 août 2021 à NEVERS (58)

Triplette Minimes Délégué : BONNOT Grégory Perdant 32^{ème} Chpt France

Joueurs: TABOURET Inaya, BONNOT Maxence, JARJAT Théo

Triplette Cadets: Déléguée : JARJAT Stéphane Perdant 32^{ème} Chpt France

Joueurs: WERMEILLE Manon, TABOURET Fabio, JARJAT Mathis

Résultats: 1^{er} tour de qualification: contre Isère CD38 gagné 13/4

2^{ème} tour: contre Nouvelle Aquitaine perdu 5/13

3^{ème} tour: contre Gironde CD33 gagné 13/0

4ème tour : contre Nouvelle Aquitaine perdu 11/13 **32**ème de finale : contre Gard CD30 perdu 04/13

1^{èr} tour : Très bonne partie dans l'ensemble.

2ème**tour** : L'équipe n'arrivait pas à jouer ensemble, voilà pourquoi une défaite à 5. S'il avait joué un peu le résultat n'aurait peut-être pas changé, mais au moins il aurait pris du plaisir.

3^{ème} tour : Très bonne partie, mais l'adversaire était bien en dessous, ce qui explique ce score.

4ème tour : Voilà une partie très intéressante ou l'équipe joue soudée, la défaite se joue à un déplacement de but qui n'était pas prévu mais cela fait partie de la pétanque donc rien de grave.

32ème de finale : Complètement à côté, pas d'enthousiasme mais plutôt retranché sur eux même, vraiment dommage car si plus de volonté il y avait moyen de faire mieux

Compte rendu:

Dans l'ensemble l'équipe n'a pas su jouer soudée sauf une partie. Mais tout de même très beau parcours pour une 1^{ère} année en cadet. Cette étape va leur permettre de prendre conscience du travail à effectuer pour passer un cap et surtout d'être enthousiasme et non renfermé.

Triplette Cadets:	Déléguée : BINDA Samuel	Vainqueurs Coupe de l'Avenir

Joueurs : GALLOT Marius, BINDA Loïc, MENETRIER Léo

Résultats : 1^{èr} tour de qualification : contre Aude CD11 perdu 8/13 2^{ème} tour : contre Hauts de France perdu 4/12

3^{ème} tour : contre Savoie CD73 gagné 13/6 4^{ème} tour : contre Vaucluse CD84 perdu 6/12

 $16^{\grave{e}me}$ de finale Coupe de l'Avenir : Exempt

8^{ème} de finale : contre Auvergne Rhône-Alpes gagné 13/1
1/4 de finale : contre Bourgogne-Franche - Comté gagné 13/9
1/2 finale : contre gagné 13/6
Finale : contre Sarthe CD72 gagné 13/11

1èr tour de qualification : Partie décousue ou c'est la 1ère partie tôt le matin

2ème tour : Mauvaise partie dans l'ensemble

3ème tour : C'est beaucoup mieux, partie sérieuse

4ème tour : Suite à cette défaite l'équipe se retrouve pour la Coupe de l'Avenir

16ème de finale Coupe de l'avenir : Exempt

8ème de finale: 1ère belle partie de la journée, nous sommes qualifiés pour le lendemain

Quart de finale: Partie indécise et victoire à la clef, bravo à l'équipe

1/2 finale: Encore 1 belle partie

Finale : Après avoir mené 11/4 nos adversaires sont revenus à 11/11 puis victoire dans le carré d'honneur devant les tribunes pleines de spectateurs, bravo à notre équipe pour cette finale méritée de la Coupe de l'Avenir

<u>Compte rendu</u>: Après un samedi très difficile au niveau de jeu, l'équipe s'est ressaisie à la Coupe de l'Avenir en délivrant de belles parties. Bravo à Marius, Mathéo et Loïc d'avoir rebondi et de s'imposer en finale dans le carré d'honneur

Triplette Juniors Délégué : JULLIARD Raphaël Perdant 1^{er} Tour Coupe de

l'Avenir

Joueurs: FERREIRA Nathan, DESMARAIS Luka, JULLIARD Clément

1^{èr} tour de qualification : contre Var CD93 perdu au temps 7/9

2^{ème} **tour :** contre Rhône CD69 perdu 1/13

Partie moyenne alternant le très bon et le moins bon

3^{ème}tour : contre Loire Atlantique CD 44 perdu 3/13

Partie très mauvaise, dommage!

4^{ème}tour : contre Manche CD50 gagné 13/8

On a mené pendant une grande partie puis on a complètement décroché, c'est très dommage!!

1^{er}tour Coupe de l'Avenir : contre Centre perdu 4/13

1èr tour de qualification : Nous avons joués en moyenne 4 boules sur 6

2ème tour : Comme la 1ère partie, nous avons joués en moyenne 4 boules sur 6, nos adversaires ont fait jeu plein

 $3^{\hat{e}me}$ tour : C'est beaucoup mieux, nous commençons bien la partie avant que notre adversaire joue plein

4ème tour : Nos jeunes ont gardé l'esprit de gagner avec respect contre cette équipe de la

Manche

1^{er}tour Coupe de l'Avenir : Nous rencontrons une très bonne équipe du Centre qui nous a montré une très bonne qualité de jeu et qui a gagné sans difficulté

<u>Compte rendu</u>: Dans l'ensemble nos jeunes on montré de bonnes choses mais manqué de réalisme, nous avons passé un bon séjour et surtout dans le respect de chacun

Compte rendu de la Commission Vétérans

Bonjour à toutes et tous, à notre « président » et membres du comité, présidentes et présidents des clubs, arbitres, éducateurs sportifs, personnalités et bénévoles qui œuvrent pour les concours mais aussi pour le Comité.

Comme vous le savez, ou peut-être pas, cette année est un grand changement pour moi. Comme je l'avais annoncé au Comité, j'ai décidé d'arrêter la présidence de l'arbitrage pour ce nouveau mandat. Avec tous ces malheurs, ces démissions et surtout cette pandémie ; notre Comité s'est retrouvé bien démuni, c'est donc en accord avec Gilles et Paulo qui j'ai pris la décision de m'occuper de la Commission Vétérans.

Bien sûr, beaucoup de compétitions ont été annulées mais quand même 3 concours ont été organisés. Dont un par le club de Champvans et deux par le club de Ney. Pas facile à mettre en place avec toutes ces restrictions dûes au Covid; mais finalement, ces trois concours se sont super bien passés. Je remercie Michel Bourgeon et Michel Liboz pour la bonne organisation de ces concours.

Ensuite, nous avons eu nos championnats triplettes et doublettes : un à Moirans et l'autre à Bans. Ce fut une réussite avec de fortes participations. Merci à Michel Flagel et au Comité pour la mise en place de ces championnats. Félicitations à nos Champions.

Le championnat des clubs vétérans a aussi été un grand soulagement pour le Comité que cette compétition puisse se dérouler ; nous n'étions pas sûrs que tout se passe bien et arrive à terme. Mais ces matchs se sont déroulés dans la bonne humeur et la convivialité, chose qui nous avait manqué depuis bien longtemps.

Dans la continuité bien sûr, nous avons décidé de faire la journée vétérans qui était prévue à Bans. Ce ne fut pas chose facile. « Alerte mot du président. »

Attention, pas de repas au boulodrome maximum de 64 joueurs. Pour nous, il était hors de question de laisser des joueurs et joueurs sur la touche, la décision a été prise avec en accord avec Gilles et le Comité de reporter cette journée au 07 Avril 2022 à Moirans. 102 joueuses et joueurs seront invités pour cette journée. Les présidents du club recevront les formulaires d'inscriptions courant février.

Nous avons aussi remis au Comité les dates des prochains concours 55 et plus. Nous faisons appel aux clubs qui seraient intéressés pour prendre en charge l'organisation de ces concours à Bans.

L'ABJ et Ney ont déjà réservé les concours de Novembre et Décembre, restent donc les trois premiers de l'année à prendre. Faites-en part au Comité ou à moi-même si vous êtes intéressés. Merci.

A la demande de Frédéric Monnier qui est le nouveau président de la « commission arbitrale », je voulais parler d'une personne qu'il a très peu connue ; il s'agit de Michel Perrussel, Michel était à nos yeux une personne que beaucoup de Comités auraient voulu avoir.

Toujours présent et disponible, il ne disait jamais non, il était impliqué dans presque toutes les commissions mais je crois que sa plus grande satisfaction était la mise en place de compétitions Handi-sport. Nous organiserons cette année le Championnat régional à Bans. Je crois que beaucoup de gens auront une pensée pour lui ; il le mérite tant. Pensez aussi à tous nos vétérans partis au cours de cette année.

Remerciements à « Vévette » et Gilles pour cette Commission Vétérans, pour leur assiduité et compétences tout au long de ces années.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année.

Une bonne saison 2022 en priant que toutes les compétitions se déroulent normalement pour permettre à toutes et à tous de pratiquer notre sport favori. Malheureusement pas assez reconnu à ce jour par les autorités des JO.

Merci.

Patrick GRUNEISEN

Rapport de la commission féminine

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Il était important pour le Comité d'organiser la Journée Féminine, en instaurant un challenge en mémoire de Stéphanie ZERBINI. Vous le savez tous, Stéphanie était une joueuse qui aimait la compétition, avec à la clé de très beaux résultats, notamment en famille.

Mais elle appréciait aussi la pétanque loisir, pour le plaisir et la convivialité qu'elle procure.

La Journée Féminine a eu lieu le dimanche 7 novembre au boulodrome de Bletterans.

Cette journée a vu la participation de 54 joueuses.

Les parties se sont déroulées dans une très bonne ambiance.

La Commission Féminine remercie le président Daniel AUCLAIR et ses bénévoles pour leur accueil, leur souci de bien recevoir et de veiller à une bonne organisation.

Au-delà du résultat sportif de cette journée, la Commission tient également à féliciter toutes les Féminines présentes pour leur soutien et leur amitié vis-à-vis de la famille de Stéphanie.

Merci de votre attention et bonne année sportive 2022 à tous

Alexandra MONNET-FISTEBERG et Patrick CROTET, Commission Féminine

RAPPORT COMMISION ARBITRALE 20 Novembre 2021

Monsieur le Président du Comité, Mesdames, Messieurs les Présidents et Membres du Comité. Mesdames, Messieurs,

Saison 2021

Heureusement, la saison 2021 fut très légère en compétitions départementales types championnats, CDC ou CRC.

Je dois bien déplorer une absence d'investissement de la majorité du corps arbitral Jurassien en 2021. 29 arbitres disponibles sur la liste et 6 actifs.

Nous avons assuré les championnats, CDC, CRC souvent en sous-effectif.

Cette année encore, les joueurs jurassiens ont participé à la totalité des championnats de France, mais pour combien de temps ?

Pour rappel l'écusson d'arbitre de club n'existe pas.

Devenir arbitre est un choix, un engagement pour son CD, son Club.

Cela nous oblige à :

- Participer activement aux formations proposées.
- Connaître ses règlements.
- Arbitrer les championnats, CDC et CRC. (2 à 3 journées).
- Assurer 1 rencontre de Coupe de France.
- Rendre sa carte d'arbitre si on ne veut plus assumer ses obligations.

Le Président, et son Comité ont souhaité me confier la responsabilité de cette commission. Nous allons poursuivre son pilotage à trois :

Hervé ROUX -> Secrétaire

Patrick GRUNEISEN -> Trésorerie et Matériel

Saison 2022

FORMATION

Nous avons planifié des dates de rencontres :

• <u>Dimanche 19 décembre</u>:

Formation théorique et affectation des championnats, CDC et CRC (tous les arbitres du jura)

• Samedi 15 janvier :

Préparation examen, formation théorique

(Les candidats ainsi que les arbitres absents le 19)

• Dimanche 16 janvier :

Examen départemental

• Février :

Formation pratique

Situation minimaliste : 4 à 5 arbitres -> pendant un concours programmé

Situation Idéale : 15 arbitres -> 1 journée spécifique

Objectifs de la formation :

Mise en situation.

Intervention adaptée.

Positionnement et rôle de l'arbitre à chaque étape de la compétition.

Rapport d'incident

LES RISQUES

Mesdames, Messieurs les Présidents, si nous n'inversons pas la tendance (investissement des arbitres sur les championnats), nous ne pourrons pas assumer la totalité des championnats dès 2022. Sans la disponibilité hors norme de Michel, vous auriez déjà vécu cette triste situation. Nous comptons sur vous pour mobiliser les forces vives du Jura.

Frédéric Monnier, Commission arbitrale

	Budget 2021		Réalisé 2021		
débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
100.00		100 00	0.00	0.00	0,00
				•	1 617,43-
					62,40-
					151,70-
				-	248,63-
· ·					0,00
					946,10-
			*		3 076,17-
600,00		600,00-	2 064,76	858 , 67	1 206,09-
100,00		100,00-	0,00	0,00	0,00
4 000,00		4 000,00-	2 876,95	0,00	2 876,95-
1 000,00		1 000,00-	1 214,20	500,00	714,20-
200,00		200,00-	300,00	0,00	300,00-
1 800,00		1 800,00-	1 000,00	0,00	1 000,00-
1 800,00		1 800,00-	0,00	0,00	0,00
1 000,00		1 000,00-	2 101,00	1 192,00	909,00-
1 000,00		1 000,00-	0,00	0,00	0,00
2 000,00		2 000,00-	0,00	0,00	0,00
		0,00	1 033,00	0,00	1 033,00-
1 230,00	1 000,00	230.00-	860,00	160,00	700,00-
		-	-		0,00
230,00					220,00-
					640,00-
	1 000,00	1 000,00	0,00	160,00	160,00
	100,00 1 500,00 200,00 400,00 1 500,00 600,00 5 000,00 600,00 1 000,00 1 000,00 1 800,00 1 800,00 1 000,00	100,00 1 500,00 500,00 200,00 400,00 1 500,00 600,00 5 000,00 600,00 1 000,00 1 000,00 1 800,00 1 000,00 1 000,00 1 000,00 1 000,00 2 000,00 1 230,00 1 000,00	débit crédit solde 100,00 100,00- 1 500,00 1 500,00- 500,00 500,00- 200,00 200,00- 400,00 400,00- 1 500,00 600,00- 5 000,00 5 000,00- 600,00 600,00- 5 000,00 600,00- 1 000,00 1 000,00- 1 000,00 1 000,00- 1 800,00 1 800,00- 1 800,00 1 800,00- 1 000,00 1 000,00- 2 000,00 2 000,00- 2 000,00 2 000,00- 2 000,00 2 000,00- 2 30,00- 2 30,00- 1 000,00 1 000,00-	débit crédit solde débit 100,00 100,00- 0,00 1 500,00 1 500,00- 1 635,88 500,00 500,00- 62,40 200,00 200,00- 200,75 400,00 400,00- 248,63 1 500,00 1 500,00- 1 035,00 600,00 600,00- 946,10 5 000,00 5 000,00- 3 370,17 600,00 600,00- 2 064,76 100,00 100,00- 2 876,95 1 000,00 1 000,00- 300,00 1 800,00- 1 000,00- 300,00 1 800,00- 1 000,00- 0,00 1 000,00- 2 000,00- 0,00 2 000,00- 0,00- 0,00 2 000,00- 0,00- 0,00 2 000,00- 0,00- 0,00 2 000,00- 0,00- 0,00 2 000,00- 0,00- 0,00 2 000,00- 0,00- 0,00 2 000,00- 0,00-	débit crédit solde débit crédit 100,00 100,00- 0,00 0,00 1500,00 1500,00- 1635,88 18,45 500,00 500,00- 62,40 0,00 200,00 200,00- 200,75 49,05 400,00 400,00- 248,63 0,00 1500,00 1500,00- 1035,00 1035,00 600,00 600,00- 946,10 0,00 500,00 500,00- 370,17 294,00 600,00 600,00- 264,76 858,67 100,00 100,00- 0,00 0,00 4000,00 100,00- 0,00 0,00 1000,00 100,00- 0,00 0,00 1800,00 1800,00- 100,00 0,00 1800,00 1800,00- 0,00 0,00 1000,00 1000,00- 0,00 0,00 1000,00 1000,00- 0,00 0,00 1000,00 1000,00- 0,

		Budget 2021			Réalisé 2021	
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
> Championnat de France	18 000,00	1 000,00	17 000,00-	11 975,64	3 054,52	8 921,12-
Chpts de France, rbrst des frais des délégations	18 000,00		18 000,00-	11 975,64	1 843,52	10 132,12-
Chpts de France, indemnités déplact reçues de FF	PJP	1 000,00	1 000,00	0,00	1 211,00	1 211,00
> Manifestations diverses	3 000,00	5 000,00	2 000,00	9 413,56	10 359,37	945,81
CRC V 21/09 + CDC 25 & 26/09			0,00	2 111,06	2 622,44	511,38
CDC, 9 & 10/10			0,00	1 078,86	1 109,33	30,47
CRC 23 & 24 octobre 2021			0,00	1 757,91	2 223,50	465,59
Journée Handi-sport 30 oct			0,00	1 988,20	1 689,50	298 , 70-
Concours 55+			0,00	2 477,53	2 714,60	237,07
Calendriers	1 200,00	1 100,00	100,00-	0,00	0,00	0,00
Planète Boules	896,00	896,00	0,00	960,00	960,00	0,00
Frais bénévoles / dons	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Inscriptions Chpts du Jura		11 000,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00
Inscriptions CDC M & F (et vétérans)		2 100,00	2 100,00	0,00	1 725,00	1 725,00
Forfait Organis. Chpts Jura		2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
Dotation à CR BFC pour CRC			0,00	350,00	0,00	350,00-
Dotation au(x) club(s) Jurassien(s) en CNC			0,00	480,00	0,00	480,00-
> Total licences	17 600,00	53 000,00	35 400,00	16 644,50	49 338,00	32 693,50
Licences perçues (& duplicata & corrections)		53 000,00	53 000,00	0,00	49 338,00	49 338,00
Licences, part reversée à CR BFC	4 600,00		4 600,00-	4 315,50	0,00	4 315,50-
Licences, part reversée à FFPJP	13 000,00		13 000,00-	12 329,00	0,00	12 329,00-
> Total affiliations	400,00	1 512,00	1 112,00	392,30	1 620,00	1 227,70
Affiliations perçues auprès des clubs		1 512,00	1 512,00	0,00	1 620,00	1 620,00
FFPJP, affiliation FFPJP, clubs, & Protect. Juri. & I	400,00		400,00-	392,30	0,00	392,30-

		Budget 2021			Réalisé 2021	
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
> Total Mutations	850,00	2 000,00	1 150,00	645,10	1 714,00	1 068,90
Mutations (perçues) & carnets		2 000,00	2 000,00	45,10	1 714,00	1 668,90
Mutations, part reversée à CR BFC	100,00		100,00-	100,00	0,00	100,00-
Mutations, part reversée à FFPJP	750,00		750,00-	500,00	0,00	500,00-
> Subventions	0,00	29 004,00	29 004,00	0,00	41 997,00	41 997,00
Subvention Conseil Départemental		9 560,00	9 560,00	0,00	6 678,00	6 678,00
Subvention CNDS/ANS		2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
Subvention Except. CNDS/ANS plan de relance			0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
Subvention Except. Cons. Régional			0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention Except. Comité Rég BFC & FFPJP		16 944,00	16 944,00	0,00	16 944,00	16 944,00
Aide aux entreprises				0,00	10 375,00	10 375,00
Fonds de développement de la Vie Associative				0,00	2 000,00	2 000,00
Dons en ligne (site ffpjp39.com)		750,00	750,00	0,00	610,00	610,00
Intérêts du Livret A BqPop		200,00	200,00	0,00	251,63	251,63
Intérêts du Livret A CredAgri 2020				0,00	372,86	372 , 86
Intérêts du Livret A CredAgri		250,00	250,00	0,00	319,82	319,82
Boulodrome (CD39 locataire)	20 000,00	0,00	20 000,00-	0,00	0,00	0,00
Boulodrome participation 2 € /joueur		4 000,00	4 000,00	0,00	654,00	654,00
Boulodrome location au club Mt/Vaudrey		1 250,00	1 250,00	0,00	625,00	625,00
Boulodrome panneaux publicitaires		3 000,00	3 000,00	0,00	2 550,00	2 550,00
Boulodrome panneaux photovoltaïques		14 683,00	14 683,00	0,00	14 682,99	14 682,99
Boulodrome, vente d'une parcelle			0,00	0,00	11 963,00	11 963,00

	Budget 2021			Réalisé 2021		
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
> Boulodrome, manifestations	12 000,00	12 000,00	0,00	8 257,64	9 439,69	1 182,05
Achat de stock (boissons,)			0,00	8 257,64	14,81	8 242,83-
Vente de stock (boissons,)			0,00	0,00	9 424,88	9 424,88
Boulodrome, problèmes de chauffage			0,00	0,00	0,00	0,00
Boulodrome, produits d'entretien & frais d'approv.c	1 000,00		1 000,00-	420,14	0,00	420,14-
Remboursement de l'emprunt, Capital	39 340,60		39 340,60-	39 340,60	0,00	39 340,60-
Remboursement de l'emprunt, Intérêts	19 416,20		19 416,20-	19 416,20	0,00	19 416,20-
> Frais d'entretien bldrm & charges diverses	20 000,00	0,00	20 000,00-	20 236,26	25,00	20 211,26-
Frais entr. bldrm : eau			0,00	726 , 50	0,00	726 , 50-
Frais entr. bldrm : gaz & entretien chauffage			0,00	1 520,63	0,00	1 520,63-
Frais entr. bldrm : électricité			0,00	4 911,07	0,00	4 911,07-
Frais entr. bldrm : extincteurs & sécurité			0,00	7 573 , 36	0,00	7 573,36-
Frais entr. bldrm : extérieurs			0,00	3 683,00	0,00	3 683,00-
Frais entr. bldrm : assurance			0,00	1 390,00	25,00	1 365,00-
Travaux divers			0,00	431,70	0,00	431,70-
Total Ventilations (sur exercice 2021)	188 232,80	156 245,00	31 987,80-	147 480,78	156 369,05	8 888,27
Déficit / Excédent		31 987,80		8 888,27		

Situation des comptes au 11/11/2021 :

Trésorerie totale du CD39 :

> total :	101	484,72
Espèces		362,35
Livrets	113	500,00
Comptes courants	7	622,37

Comité du Jura - FFPJP - Compte de résultat - Exercice 2021 - du 16.11.2020 au 11.11.2021

Charges

	rges			
60		Achats		
	601	Achat de fournitures et matières	9	203,74
	603	Variation de stock		22,19
	605	Achat matériel		370,17
	606	Fournitures non stockables (eau, électricité,)	7	158,20
61		Services extérieurs		
	616	Primes d'assurances	1	390,00
62		Autres services extérieurs		
	6221	Compétitions/Arbitrage	21	389,20
	623	Publicité, relations publiques		960,00
	625	Frais de déplacement, missions, réceptions	1	698,28
	6251	Encadrement/Frais de déplacement	5	426,15
	6258	Autres frais	14	172,96
	626	Frais postaux et Télécom		248,63
65		Autres charges de gestion courante		
	6581	Compétitions/Engagement	23	505,90
66		Charges financières		
-	661	Charges d'intérêts sur emprunts	19	416,20
	668	Autres charges financières		200,75
68		Amortissements et provisions		
	681	Dotation aux amortissements	45	000,00
	TOTA	AL DES CHARGES		162,37
		e créditeur (=excédent)		206,68
		L GENERAL		369,05
86		Contributions volontaires en nature		
	863	Personnel bénévole	5	840,00
	TOTA	L CHARGES		369,05
Proc	duits			
70		Ventes		
	701	Vente de produits	48	278,02
74		Subventions d'exploitation		
	741?	Autre(s) subvention(s) de l'Etat	10	375,00
	743	Subvention Conseil départemental	6	678,00
	747	Autres (aides allouées par la ligue ou la fédération)	1	211,00
75		Autres produits de gestion courante		
	756	Cotisations (des adhérents)	49	338,00
76		Produits financiers		
	764	Sur ventes de valeurs mobilières de placement	11	963,00
77		Produits exceptionnels		
	771	Sur opération de gestion (dons perçus,)		49,05
	778	Autres produits exceptionnels	28	476,98
78		Reprise sur amortissements et subventions		
	TOTA	AL PRODUITS	156	369,05
		e débiteur (=déficit)		0,00
		AL GENERAL	156	369,05
87		Contributions volontaires en nature		,
	871	Bénévolat	5	840,00
	TOTA	L GENERAL		369,05
				,

Comité du Jura - FFPJP - Bilan au 11.11.2021

Actif				Passif	
	brut	amortissement	net		
Bâtiment	900 000,00	108 750,00	791 250,00	Résultats comptables antérieurs	52 850,42
Avoirs en banque &	k espèces		121 484,72	Résultat comptable de l'exercice	3 206,68
Stock en fin d'exerc	cice		1 736,24	Dette (emprunt restant, capital)	861 173,42
Produits à recevoir			4 381,98	Charges à venir	1 742,42
Charges constatée	s d'avance		120,00	Produits constatés d'avance	0,00
> total Actif			918 972,94	> total Passif	918 972,94

Rapport du Trésorier - Budget 2021 / Réalisé 2021

Dominique Bacheley présente son rapport :

Je tiens à remercier tous les membres du CD39, pour leur coopération et leur aide. Je remercie tous les clubs, les règlements que je vous demande me parviennent toujours dans les délais demandés, à de rares exceptions.

Merci aussi à Patrick Ebel pour ses bons conseils dans le domaine des subventions, ainsi qu'à Jean-Marie Maraux, dont l'expérience est bien précieuse.

Je souligne le travail des vérificateurs aux Comptes, Jacques Paris et Michel Gonce, toujours dévoués et compétents dans cet exercice.

Je vous présente ici la Trésorerie globale du CD39, dans laquelle est incluse la partie que tenait Michel Perrussel, pour lequel nous avons une pensée particulière.

Le Budget 2020 prévoyait un résultat négatif de - 32 000 €, le résultat final a été de - 1 400 €. Le Budget 2021 a été établi à - 32 000 €, nous constatons que le résultat final est de + 8 900 €.

Cela s'explique ainsi:

Avec la pandémie, un certain nombre de dépenses prévues ne se sont pas réalisées, du fait de manifestations annulées. Et un certain nombre de recettes n'ont pas été réalisées, à cause de la pandémie.

La baisse du nombre de licenciés nous coûte aussi plusieurs milliers d'euros. Le règlement d'un arriéré, dû à la CCVA, n'a pas été réglé; le litige, relatif au problème de chauffage n'étant pas encore complètement résolu. Ces 20 000 € sont donc toujours en attente. La vente d'une bande de terrain, à l'entrée du terrain où se situe le boulodrome, a généré une rentrée exceptionnelle de près de 12 000 €.

Il est à noter que le montant des aides et subventions obtenues s'élève à près de 42 000 €. Les aides obtenues sont : 6 000 € (ANS, plan de relance), 3 000 € (FFPJP), 13 944 € (Comité Régional BFC), 10 375 € (aide aux entreprises), 2 000 € (Fonds de développement de la vie associative). Sans toutes ces aides, notre résultat serait bien déficitaire.

Dans la rubrique "Équipement, on trouve : achat d'un ordinateur (580 €), matériel de tir de précision (1800 €), poutres (480 €).

Parmi les "frais d'entretien du boulodrome, extincteurs et sécurité", on trouve : le remplacement des 7 serrures (636 $\ \in$), la réparation de l'alarme (432 $\ \in$), l'installation de la vidéosurveillance (4 233 $\ \in$), le remplacement des lampes de sécurité au-dessus des portes (1 838 $\ \in$).

Au final, ce résultat de + 8 900 € nous permet de "bien passer l'année 2021", mais reporte aussi sur 2022 des dépenses non réalisées en 2021.

FFPJP COMITE DU JURA

COMITE DU JURA

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



Rapport de certification des comptes de l'exercice 2021, clos au 11 novembre 2021

Nous, Messieurs Jacques PARIS et Michel GONCE, Vérificateurs aux Comptes, conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale du 27 février 2021, avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice comptable de l'année 2021 du COMITE DEPARTEMENTAL 39 FFPJP, cette vérification a été effectuée le vendredi 12 novembre 2021.

Le Trésorier du CD39, nous a présenté l'ensemble des comptes et des écritures afférentes à la trésorerie 2021, et nous a fourni toutes explications utiles. Nous avons ensuite effectué plusieurs contrôles des pièces comptables.

Suite à nos investigations, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers, sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du COMITE à la fin de cet exercice.

Nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier général du Comité départemental, Monsieur Dominique BACHELEY, pour l'ensemble de sa gestion 2021.

Fait à BANS, le 12 novembre 2021

Les vérificateurs aux comptes :

Mr Jacques PARIS Mr Michel GONCE

CD39 – AG du 20/11/2021 – Élections complémentaires au CD39

Les candidats(es):

M. BARTHOULOT Hubert	nouveau candidat	non élu
Mme BRENIAUX Aurélie	nouvelle candidate	élue
Mme DA COSTA Nadia	nouvelle candidate	élue
M. FLAGEL Michel	nouveau candidat	élu
Mme JOBARD Christelle	nouvelle candidate	non élue
M. JOBARD Marcelin	nouveau candidat	non élu
M. LIBOZ Michel	nouveau candidat	élu
Mme MARTINELLO Adrienne	nouvelle candidate	non élue
M. MONNIER Frédéric	nouveau candidat	élu
M. PERRIN Jean-Luc	nouveau candidat	non élu
M. OUTREY Gilles	nouveau candidat	élu
Mme OUTREY Yvette	nouvelle candidate	élue
M. ROUX Hervé	nouveau candidat	non élu

Après l'annonce des résultats, la Comité se réunit.

Mme Nadia DA COSTA devient Secrétaire Générale.

Mme Aurélie BRENIAUX devient Secrétaire Adjointe.

ASSEMBLEE GENERALE 2021 DU CD39 FFPJP SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021 PRESENTATION ET VOTE DES DIFFERENTS POINTS SOUMIS AUX PRESIDENTS DE CLUBS OU TOUTES PERSONNES HABILITEES

- 2 : Modification du cahier des charges des championnats du Jura : Art 2 Pour à l'unanimité.
- 3 : Approbation du compte-rendu de l'AG 2020 (envoyé fin février 2021) Pour à l'unanimité
- 4 : Rapport moral du Président Pour à l'unanimité
- 8 : Rapport des Vérificateurs aux comptes (quitus au trésorier) Pour à l'unanimité
- 10 : Budget prévisionnel 2022 Pour à l'unanimité

14 : Désignation des délégués au Congrès FFPJP à Belfort du 6 au 8 janvier 2022 M. DE BASTOS, M. CROTET et M. MOINE.

Pour à l'unanimité

			Bud	get 2022		
		débit		crédit		solde
Ventilations (sur exercice 2022)						
Assemblée Générale fin N	2	500,00			2	500,00-
Réunions du CD39 & CR	2	000,00			2	000,00-
Congrès du Comité Régional à Salins		250,00				250,00-
Frais bancaires		150,00				150,00-
Frais Téléphoniques/Internet		250,00				250,00-
Congès FFPJP, à Belfort	1	000,00			1	000,00-
Gestion		950,00				950,00-
Equipement	2	000,00			2	000,00-
Divers	1	200,00			1	200,00-
Coupes & Championnats	1	400,00			1	400,00-
Commission des Jeunes		000,00				000,00
Commission des deunes Commission d'Arbitrage		000,00			1	
Commission technique		500,00				500,00-
Dotations spécifiques Chpts, Coupe Fr	1	800,00			1	800,00-
Commission Vétérans & Corpo		600,00				600,00-
Commission Féminines		000,00				000,00-
CNC Jeunes / CRC & CNC J		000,00				000,00-
Indemnités Championnats Brg-FC		000,00				000,00-
Frais d'arbitrage des Championnats du Jura		500,00				500,00-
		·				·
> Coupe de France	1	250,00		550,00		700,00-
Inscriptions (perçues) Coupe de France				250,00		250,00
Inscriptions Coupe de France, versées à FFPJP		250,00				250,00-
Indemnités de déplact CdF, versées aux clubs	1	000,00			1	000,00-
Indemnités de déplact CdF, reçues de FFPJP				300,00		300,00
> Championnat de France	20	000,00	1	500,00	18	500,00-
Chpts de France, rbrst des frais des délégations		000,00		,		000,00-
Chpts de France, indemnités déplact reçues de FFPJP			1	500,00		500,00
				,		<u> </u>
> Manifestations diverses	7	000,00	7	200,00		200,00
Journée Handi-sport 30 oct	2	000,00	1	700,00		300,00-
Concours 55+	5	000,00	5	500,00		500,00
Onlaw distant	1	200 00	- 1	100.00		100 00
Calendriers		200,00	Т	100,00		100,00-
Planète Boules		928,00	11	928,00	11	0,00
Inscriptions Chots du Jura				000,00		000,00
Inscriptions CDC M & F (et vétérans)				000,00		000,00
Forfait Organis. Chpts Jura		E00 00		000,00	2	000,00
Dotation à CR BFC pour CRC	1	500,00				500,00-
Dotation au(x) club(s) Jurassien(s) en CNC	Ι Ι	440,00			1	440,00-

		Budget 2022	
	débit	crédit	solde
> Total licences	17 600,00	53 000,00	35 400,00
Licences perçues (& duplicata & corrections)		53 000,00	53 000,00
Licences, part reversée à CR BFC	4 600,00		4 600,00-
Licences, part reversée à FFPJP	13 000,00		13 000,00-
> Total affiliations	400,00	1 566,00	1 166,00
Affiliations perçues auprès des clubs		1 566,00	1 566,00
FFPJP, affiliation FFPJP, clubs, & Protect. Juri. & Ilona	400,00		400,00-
> Total Mutations	850,00	1 500,00	650,00
Mutations (perçues) & carnets		1 500,00	1 500,00
Mutations, part reversée à CR BFC	100,00		100,00-
Mutations, part reversée à FFPJP	750 , 00		750,00-
0.15	0.00	12 000 00	12 000 00
> Subventions	0,00	12 000,00 9 500,00	12 000,00 9 500,00
Subvention Conseil Départemental		2 500,00	2 500,00
Subvention CNDS/ANS		2 500,00	2 500,00
Dons en ligne (site ffpjp39.com)		800,00	800,00
Intérêts du Livret A BqPop		250,00	250,00
Intérêts du Livret A CredAgri		300,00	300,00
merets du Livret A Oreangh			
Boulodrome (CD39 locataire)	20 000,00		20 000,00-
Boulodrome participation 2 € /joueur		3 000,00	3 000,00
Boulodrome location au club Mt/Vaudrey		2 500,00	2 500,00
Boulodrome panneaux publicitaires		2 500,00	2 500,00
Boulodrome panneaux photovoltaïques		13 000,00	13 000,00
> Boulodrome, manifestations	10 000,00	10 000,00	0,00
Achat de stock (boissons,)	10 000,00		10 000,00-
Vente de stock (boissons,)		10 000,00	10 000,00
De la decessa de la discolación de Codo discolación de Codo de	400,00		400,00-
Boulodrome, produits d'entretien & frais d'approv.divers	400,00		400,00-
Remboursement de l'emprunt, Capital	18 541,94		18 541,94-
Remboursement de l'emprunt, Intérêts	16 341,94		10 341,94-
> Frais d'entretien bldrm & charges diverses	14 900,00	0,00	14 900,00-
Frais entr. bldrm : eau	1 000,00	,	1 000,00-
Frais entr. bldrm : gaz & entretien chauffage	2 000,00		2 000,00-
Frais entr. bldrm : électricité	6 500,00		6 500,00-
Frais entr. bldrm : extincteurs & sécurité	1 000,00		1 000,00-
Frais entr. bldrm : extérieurs	2 500,00		2 500,00-
Frais entr. bldrm : assurance	1 400,00		1 400,00-
Travaux divers	500,00		500,00-
		100 101 11	
Total Ventilations (sur exercice 2022)	182 324,80	126 694,00	55 630,80-
		55 630,80-	

Rapport du Trésorier – Budget 2022

Dominique Bacheley présente le budget 2022 :

Un certain nombre de frais importants ont été réalisés en 2021; espérons que, en 2022, d'autres frais ne viendront pas alourdir un budget dont nous savons qu'il sera difficile.

Ainsi l'arriéré dû à la CCVA (près de 20 000 €) est toujours en attente. Nous reportons cette dépense dans le budget 2022.

Quel sera le taux de reprise des licences ? Nous espérons qu'un certain nombre de licenciés reviendront, c'est notre rôle d'inciter à la reprise de licence pour celles et ceux qui ont arrêté.

Des pistes seront examinées par le Comité ainsi reconstitué et complété par l'élection; il peut être envisagé d'organiser un loto, voire d'autres manifestations; sur certaines dépenses, le Comité devra tenter d'en diminuer l'importance. Avec certains partenaires, le Conseil Départemental et l'ANS, les demandes de subvention vont être examinées, voire modifiées, en présentant comme argument le fait que le coût de fonctionnement est très important pour nous.

Une location du boulodrome est prévue au printemps 2022 pour un vide grenier organisé par une association locale, et d'autres locations peuvent être envisagées pour certains événements.

En commission des finances, nous avons établi un budget qui ne se veut pas très optimiste. Mais bien sûr, tout sera fait pour que le résultat soit au mieux. Il faut s'attendre à ce que 2022 soit l'année difficile que nous aurions dû, ou pu, passer en 2020 ou en 2021. La situation actuelle de notre trésorerie (121 484 euros) nous permet de passer cette étape difficile.

CDC Provençal saison 2022

Présentation

Le championnat des clubs est soumis à l'application stricte du règlement officiel de la FFPJP. Il se déroule par équipes composées de joueurs d'un même club sous forme d'un championnat avec un classement.

Chaque équipe est composée de 6 joueurs qui s'affrontent lors de parties déclinées en deux phases : Doublettes puis Triplettes.

Pour cette saison 2022, 10 équipes seront engagées : Champagnole / Moirans / Morez / Saint-Claude / Pont de Poitte / Salins / Mont sous Vaudrey / Poligny / DPC / Sportivement Pétanque.

Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage possède à sa tête un référent. Le comité de pilotage a pour mission la gestion du championnat des clubs soit :

- De gérer les inscriptions / participations des équipes ;
- De constituer les divisions et groupes ;
- D'effectuer les tirages au sort et établir le calendrier des rencontres avec dates, horaires et lieux
- De gérer les reports de dates éventuels
- De gérer les forfaits éventuels et d'en prévenir les clubs concernés
- De centraliser les résultats et actualiser les classements
- De fixer les montées / descentes des divisions
- De veiller au bon déroulement du championnat
- De régler en première instance les litiges éventuels
- D'archiver tous les documents relatifs au championnat des clubs (feuilles de matchs, rapports)

Déroulement de la compétition :

Les 10 équipes seront réparties en 2 groupes de 5 équipes. Le comité de pilotage a décidé de placer les équipes dans les groupes en fonction de leur situation géographique afin d'éviter de longs déplacements aux équipes.

Groupe A:

Moirans

Champagnole

Saint-Claude

Pont de Poitte

Morez

Groupe B:

Salins

Mont sous Vaudrey

Sportivement Pétanque

Poligny

DPC

La phase de groupe se déroulera sur deux week-ends : samedi 19 et dimanche 20 mars / samedi 26 et dimanche 27 mars. Ensuite, la phase finale aura lieu le samedi 9 juillet.

La phase finale regroupera les deux premiers de chaque groupe, avec des demi-finales croisées (1^{er} du groupe A contre 2^{ème} du groupe B et 1^{er} du groupe B contre 2^{ème} du groupe A). A l'issue de cette finale, le vainqueur accèdera au CRC Provençal.

Le CRC aura lieu le samedi 15 et dimanche 16 octobre.

Déroulement des rencontres :

Un match est joué entre 6 joueurs de chaque équipe, il est composé de 2 phases jouées dans l'ordre suivant :

- une phase en doublettes avec 3 parties,
- une phase en triplettes avec 2 parties
- Feuille de match:

Les équipes sont constituées de 6 joueurs mais les feuilles de match présentées, avant le début de chaque match, peuvent comporter jusqu'à 8 joueurs, soit 2 remplaçants.

La composition des doublettes, et des triplettes est effectuée librement par le capitaine / coach d'équipe avant chaque phase du match et n'est portée à la connaissance des adversaires qu'une fois le tirage au sort réalisé. A chaque phase du match, sont attribués des points pour les parties gagnées : 4 points en doublette, 6 points en triplette.

Le total est donc de 24 points soit :

- 3 doublettes à 4 points = Total 12 points
- 2 triplettes à 6 pts = Total 12 points

Le total des points pour chaque équipe permet de déterminer un vainqueur tout en permettant le match nul.

Déroulement des parties :

- pour les 3 doublettes, parties en 11 points. Si au bout de 2 h 00 de temps de jeu, les 11 points ne sont pas atteints par l'une ou l'autre équipe, il sera joué 2 mènes supplémentaires en plus de la mène en cours au coup de sifflet de l'arbitre. Si la partie ne s'est pas terminée après la 1ère ou seconde mène supplémentaire, la victoire revient à l'équipe qui mène au score et en cas d'égalité, les points sont partagés (2 points à chaque équipe)
- pour les 2 triplettes, partie en 11 points. Si au bout de 2 h 00 de temps de jeu, les 11 points ne sont pas atteints par l'une ou l'autre équipe, il sera joué 2 mènes supplémentaires en plus de la mène en cours au coup de sifflet de l'arbitre. Si la partie ne s'est pas terminée après la 1ère ou seconde mène supplémentaire, la victoire revient à l'équipe qui mène au score et en cas d'égalité, les points sont partagés (3 points à chaque équipe)

Le règlement au temps s'applique : un seul cadre, le but doit être à 50 cm de la ligne de cadre et à 2 m de la ligne de perte.

- Les remplacements :

Le remplacement est possible, s'il est inscrit sur la feuille de match 7 ou 8 noms.

Dans les parties en doublettes et triplettes d'un même match, il est permis de remplacer 1 joueur dans l'une et/ou l'autre équipe et donc d'utiliser les 2 remplaçants. En revanche on ne peut pas remplacer 2 joueurs dans une même doublette ou une même triplette.

Le remplaçant est obligatoirement un joueur qui n'a pas débuté la phase en doublette ou en triplette. Chaque remplacement envisagé doit être signalé par le capitaine de l'équipe, au capitaine de l'équipe adverse et à l'arbitre, et opéré avant le jet du but de la mène suivante.

Charges du club organisateur

Traçages des terrains obligatoires, soit 3 terrains par match. Les terrains doivent être aux dimensions règlementaires, soit 24 x 4m au minimum.

Le club organisateur doit également mettre à disposition :

- Éclairage, sonorisation, sanitaires, salle ou abri pour le secrétariat
- Assurer l'accueil des équipes
- Tenue de la table de marque avec le délégué officiel
- Frais d'arbitrage et de délégation à la charge de l'organisateur selon les barèmes en vigueur

Julien Maraux Commission Sportive CD39 Référent Jeu Provençal

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL DIRECTIVES POUR 2022

- Championnats de France 2022 :

- ° 18 et 19 juin à Bergerac (24) : Tr Masculin
- ° 25 et 26 juin à Brive la Gaillarde (19) : Db Mixte
- ° 1, 2 et 3 juillet à Carcassonne (11) : Tr Provençal
- ° 6 et 7 juillet à Ax les Thermes (09) : Tr vétéran
- ° 9 et 10 juillet à Ax les Thermes (09) : Tr Promotion
- ° 16 et 17 juillet à Châlon sur Saône (71) : Tr Féminin
- ° 23 et 24 juillet à Lavelanet (09) : Db Fém et TàT Mas
- ° 20 et 21 août à Bourg Saint Andéol (07) : Tr Jeunes
- ° 27 et 28 août à Bergerac (24) : Db Mas et TàT Fém
- ° 2, 3 et 4 septembre à Perpignan (66) : Db Provençal

- Finances FFPJP 2021:

Les recettes 2021 sont estimées à 4 697 000 € principalement impactées par la baisse du nombre de licenciés (226 000 au lieu des 280 000 de 2020, soit 54 000 licenciés de moins). La prise en compte de la provision de 500 000 € que la FD avait pris sur ses excédents 2020 lui permet de pallier cette baisse que la FD avait malheureusement bien anticipée.

Notre fédération a bien fait de procéder à la provision des fonds dédiés spécifiques et surtout ne pas avoir procédé à une baisse du prix de la licence ou à redistribuer les excédents annuels aux comités comme l'ont fait certaines fédérations qui maintenant ont beaucoup de difficultés à équilibrer leur budget à venir.

- **Le certificat médical pour mineur :** il n'est plus obligatoire. Afin d'harmoniser les documents, la FD a envoyé un nouveau formulaire.

Projet de Championnat de France Handi-Pétanque :

La FD valide ce projet qui devrait voir le jour en 2023 par une qualification régionale. Le site de Bans a impressionné la FD. Pourquoi pas un championnat de France en 2023 ?

- **CDC Jeunes :** les équipes seront composées de joueurs de la même catégorie. L'entente entre clubs pour constituer des équipes ne sera plus possible dans le nouveau règlement. Pas de catégorie benjamin.
- **CDC Féminin :** dès 2022, une nouvelle épreuve qui conserve l'idée du tir mais qui implique toute l'équipe.

La joueuse qui ne fera plus le tir sera la remplaçante de la triplette. A l'issue de cette triplette, une nouvelle épreuve de tir simplifiée est mise en place.

Les 4 joueuses (2 boules chacune) tireront alternativement comme dans l'épreuve du tir de départage (5 points au carreau, 1 point si la boule tirée reste dans le cercle et 3 points si elle en sort). L'équipe qui remporte le plus de points prend les 4 points affectés au tir de précision.

- Centre de formation national :

Le dossier est complexe car 8 sites sont officiellement candidats. La commission nationale souhaite obtenir un minimum de 70 % de financement ; reste à charge 30%. L'objectif n'est pas un centre fermé, on veut faire tourner le commerce local, touristique, un centre qui fait tourner l'économie locale. Les dessertes d'autoroute et l'arrivée des TGV sont des critères de choix.

L'objectif est de présenter un dossier de bâtiment (plan) et expliquer les souhaits au congrès pour justifier les 2 €.

Réforme de l'Arbitrage

Filière normale.

Après la journée du TRONC COMMUN obligatoire (60 €)

Le candidat pourra choisir sa filière soit : ARBITRE-ÉDUCATEUR-GRAPHIQUEUR-DÉLEGUÉ. Filière Arbitrale :

Le candidat effectuera une formation d'Arbitrage Initiale qui sera dispensée par un formateur agréé. Elle s'articule sur deux jours de la façon suivante :

- Une journée pétanque d'une durée de 8 heures minimum obligatoire,
- Une ½ journée Jeu Provençal,
- Une ½ journée sur le terrain venant appuyer la théorie qui sera validée le soir même par un examen *QCM*.

A l'issue d'un résultat favorable à ce QCM,

Le candidat sera suivi par le responsable de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) avec l'aide de l'interlocuteur désigné par la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA).

Dans l'année, il devra effectuer plusieurs journées d'arbitrage qui devront être validées sur proposition du responsable de la CDA par le Comité Départemental.

A ce moment-là, le candidat devient arbitre départemental pouvant officier tout seul.

Précision importante : le responsable de la CDA fournira un listing des arbitres reçus au centre de formation FFPJP pour son suivi.

Après 2 années d'arbitre départemental, il peut prétendre à présenter l'examen d'arbitre régional.

Après 2 années d'arbitre régional, il peut prétendre à présenter l'examen d'arbitre national.

Nouvelles propositions pour pallier le manque d'arbitres.

Adopter le principe de l'UNSS (expliquer le rôle de l'arbitre et sa pratique afin de détecter et de susciter des vocations dans les écoles de pétanque).

Le manque d'arbitres fait que beaucoup de concours CDC n'ont pas été arbitrés cette année.

Pour pallier dans un premier temps cette carence, l'idée serait de faire passer une journée de formation (points importants du règlement et du CDC) aux licenciés volontaires qui pourraient ensuite officier uniquement en CDC hormis la première division pendant une saison.

Ces personnes devront ensuite s'inscrire pour passer l'examen d'arbitre départemental pour continuer à officier.

Se rapprocher des écoles STAPS (université sportive) pour permettre à des étudiants d'arbitrer ce type de compétitions.

CNC: Rappel des dates 2022:

1ère journée CNC open et féminin : 8 - 9 octobre

2^{ème} journée : 22-23 octobre 3^{ème} journée : 5-6 novembre Finale : 25 au 27 novembre

Finale CNC jeu provençal : 14 au 16 octobre à Fenouillet (à confirmer)

Finales CNC jeunes et vétérans : à déterminer entre le 22 octobre et 6 novembre

- Championnats de France:

Décisions pour 2023 :

- Passage à 128 équipes pour le championnat de France senior masculin.
- Dans le calendrier fédéral, il aura lieu à la même date (avant dernier week-end du mois de juin). Par ailleurs, il a été décidé que les championnats de France senior masculin et féminin TRIPLETTE auront lieu à la même date et sur le même site soit 128 équipes SM et 128 équipes SF.
- Il a été également décidé de créer un championnat de France triplette mixte placé à la date laissée vacante par le championnat de France triplette féminin.
- Retour du championnat de France de tir de précision.

Classification vétérans 2023 :

Depuis quelques années, il est constaté la multiplication des concours 55 ans et + qui n'ont aucune existence réglementaire dans les textes officiels. Cela génère des confusions pour les joueurs avec des appellations multiples et diverses ; vétérans 55 ans, vétérans 60 ans, féminine 50 ans etc...

Pour rappel, la réglementation de la Confédération Européenne de Pétanque a fixé la catégorie vétérans à 55 ans pour participer au championnat d'Europe.

Pour toutes ces raisons le comité directeur de la FFPJP a décidé de se caler sur la règlementation sportive européenne et, **à compter de 2023**, de passer à 55 ans pour la catégorie vétérans. Toute autre compétition prenant en compte une catégorie d'âge sera formellement interdite. « Gestion Concours » sera modifié en conséquence.

Coupe de France Jeu Provençal 2023

Création d'une Coupe de France de Jeu Provençal.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal Comité Régional Bourgogne Franche-Comté Commission territoriale de Franche-Comté

DIRECTIVES POUR 2022

- **CRC OPEN** : une 1^{ère} division sera créée avec 8 équipes (4 bourguignonnes et 4 franc-comtoises). Chaque équipe recevra une indemnité de 400€ pour la saison et la première du groupe recevra une dotation de 100€ supplémentaire.
- CRC Féminin: une 1^{ère} division sera créée avec 8 équipes (5 bourguignonnes et 3 franccomtoises). Chaque équipe recevra une indemnité de 300€ pour la saison et la première du groupe 100€ supplémentaires.
- CRC 2 OPEN et Féminin : il y aura une 2^{ème} division dans chacune des entités territoriales (1 en Franche-Comté appelée A, 1 en Bourgogne appelée B) avec 8 équipes dans chaque groupe. Chaque équipe recevra une indemnité de 300€ en OPEN et 250€ en Féminin.
- Les dates envisagées sont : 8 et 9 octobre puis 22 et 23 octobre pour ces deux CRC.
- Pour le CRC Vétérans, un rassemblement sur 2 jours sera organisé les 15 et 16 septembre avec 8 équipes (4 bourguignonnes et 4 franc-comtoises) Chacune des équipes recevra 200€ pour cette finale régionale et 100€ de plus à l'équipe championne.
- Pour le CRC Jeu Provençal, un rassemblement est prévu les 15 et 16 octobre. Les modalités sont en cours d'étude. Là aussi, 200€ pour chacune des 4 équipes (2 bourguignonnes et 2 franccomtoises) puisque seuls 4 CD sur 8 ont lancé ou vont lancer un CDC Jeu Provençal. 100€ de plus à l'équipe championne.
- La réglementation fédérale concernant les tenues s'applique (haut et bas identiques dans les phases de qualification et au moment de la finale régionale).
- Financement CRC OPEN, CRC Féminin, Vétéran et Jeu Provençal:
 - Chaque équipe en CRC OPEN et CRC Féminin, CRC Vétéran et Jeu Provençal règle des frais d'inscription : 50€
 - Chaque CD verse 400€ au lieu au CR BFC.

• CNC pour les équipes BFC.

- Forfait de 500€ par équipe qui évolue en CNC OPEN et 350€ en CNC Féminin.
- Forfait de 250€ par équipe qui participe au CNC Vétéran et Jeu Provençal car 1 seul déplacement.
- Cas particuliers : si une équipe remporte soit CNC1, CNC2 ou CNC3, elle reçoit une indemnité supplémentaire de 500€. Même chose pour les féminines.
- A noter que le CD39 participe à hauteur de 50% de l'indemnité fédérale, soit 320€ par déplacement : 2 = 160€ par déplacement. Le CD39 aura trois équipes en CNC en 2022.

• Championnat BFC.

- <u>Frais d'Hébergement</u>: le CD prend en charge la nuitée de ses joueurs précédant le championnat si plus de 150 kms du siège social du club. Forfait de 15€ par joueur sur présentation de justificatif hôtelier.
- <u>Restauration</u> : le CD prend en charge le repas de la pause méridienne de ses joueurs : 16€ par repas.

- Déplacement : les frais de déplacement des équipes sont à la charge des clubs ou des joueurs.
- Championnat de France.
 - Répartition des équipes : 3 en triplettes, 2 dans toutes les autres catégories.
 - Pas de championnat de tir de précision en 2022.
 - Participation financière du CR BFC pour les championnats de France :
 - ° Hôtellerie réglée en amont au prix réel : 1 chambre par joueur et 1 chambre pour le délégué. 2 nuitées pour la pétanque et 3 nuitées pour le jeu provençal. Petit-déjeuner et taxe de séjour.
 - ° indemnité de déplacement pour 1 voiture à 0.30€ du km.
 - ° 20€ par repas.
 - ° 10€ pour la photo d'archivage.

D'autre part, pour toute équipe qui atteint les demi-finales au championnat de France, elle reçoit une récompense de la part du CR BFC :

- 100€ par joueur/joueuse en demi.
- 150€ par joueur/joueuse finaliste.
- 200€ par joueur/joueuse champion (ne) de France.
- Marathon féminin en 2022 : à définir.
- Le calendrier des concours régionaux est soumis à l'approbation du Président du Comité Régional (M. Robert DUTRONC) avant fin septembre. Les arbitres devront être prioritairement des arbitres de ligue et les délégués seront désignés par les CD. Réunion le 12 décembre de la CRA (Commission Régionale d'Arbitrage) pour attribuer les arbitres sur les régionaux et les championnats.
- Aide aux nationaux : 350€. (débat très délicat mis en délibéré le 4 décembre)
- Création d'un poste de CTFR : Conseiller Technique
- AG du Comité Régional BFC se tient le 4 décembre à Salins les Bains.

Allocution des personnalités et prises de parole diverses

Intervention de Cyrille BRERO pour le Conseil Départemental du Jura :

« Je suis très touché par les paroles du Président DE BASTOS dans son rapport moral. Concernant le solde 2021, si les 30% n'ont pas été versés, cela correspond au fait que des actions n'ont pu être réalisées. Tous les Comités Départementaux sont soumis aux mêmes obligations. Par ailleurs, le Conseil Départemental n'a pas demandé à ce qu'on lui reverse le trop perçu des 70% qui avaient été attribués. Il faut être à l'écoute de tous et c'est notre rôle de vous accompagner mais nous nous devons d'étudier à leur juste mesure chaque situation. Celle du CD39 FFPJP supposera que tous les clubs s'y mettent pour reconquérir des licences. Vous pouvez compter sur votre Comité Départemental pour établir des projets. Son dynamisme a été à maintes reprises démontré. Pour preuve, j'étais, il y a quinze jours à Bans pour une belle rencontre handisport ou handi-pétanque comme vous voudrez. Il vous faut des tribunes pour accueillir de belles compétitions, vous pouvez compter sur une aide à hauteur de 50% du Conseil Départemental du Jura. Quant au CD39 FFPJP, pour les 3 années à venir nous allons nous battre pour que votre subvention annuelle passe à 12 000€ par an. Enfin pour les clubs, sollicitez le FDAS (Fonds Départemental d'Animation Sportive) chaque fois que vous organisez une compétition sportive.

Intervention de Mme DESARBRES, Maire de Bans

« Je vous apporte la même attention que mon prédécesseur et par la même occasion, j'apprends à connaître votre univers tant j'ai longtemps pensé que la pétanque était une activité post barbecue. Je me rends compte du travail de dingue que vous avez, peu soupçonné depuis l'extérieur. Bien sûr que le boulodrome est important pour moi, il fait connaître notre territoire, ma commune, c'est une formidable aura pour Bans. » Elle fait ensuite état de toutes les procédures depuis la visite de la commission de sécurité jusqu'à l'évocation des problèmes de chauffage. Elle poursuit : « Depuis le passage de DEKRA le 12 novembre, je peux vous assurer d'une autorisation d'usage de chauffage sur les 9 rampes, puisque les 3 défectueuses ont été condamnées. Je pourrais ne pas vous accorder cette ouverture, il y a un risque, risque pour moi mais je sais que ce risque est modéré. En attendant le retour de la Préfecture, voici la situation. Je demande donc aux clubs de bien respecter les accords en vigueur. Enfin, ne pas oublier de demander les autorisations de buvette. »

Intervention de M. EBEL, de l'ancienne DDCSPP

« Je voudrais simplement vous dire que la DDCSPP a quelque peu évolué ainsi que ma situation. Néanmoins, je rappelle que l'achat de ce boulodrome est un formidable défi qui suppose un risque et un mode de fonctionnement différent. Je trouve votre budget prévisionnel prudent, c'est très bien, il ne pourra que vous surprendre agréablement en fin d'année 2022, je l'espère. Maintenant, oui, il faut aller à la recherche des licenciés et surtout se demander pourquoi ils ne sont pas revenus. Je crois cependant qu'ils reviendront. La COVID est un frein ainsi que le pass sanitaire. Raisonnablement, il faudra 1 à 2 ans pour un retour à la normale. Votre boulodrome est un modèle économique pour toute la pétanque jurassienne, il peut poser problème pour la création d'autres boulodromes dans le département. D'autre part, il faut envisager l'accès sur la période creuse à d'autres organismes afin de développer la location du site. Enfin, contactez le CDOS pour obtenir une réduction du prix de la licence. »

Interventions diverses:

Mme DA COSTA (Orgelet): existe-t-il un formulaire pour l'honorabilité?

Réponse : non à ce jour.

Mme DA COSTA (Orgelet) : elle précise les conditions nécessaires pour l'obtention de l'aide à la reprise de licences. (à la suite de l'intervention de M. EBEL)

M. FOURNIER (ABJ): un formulaire QS Sport lui sera transmis car absent dans sa pochette.

Mme COQUATRIX (Montmorot) demande une précision au trésorier qui lui présente dans le document suivant.

M. PYDO (Haut-Jura) demande la date de la vérification des comptes

Réponse : le 12 novembre 2021

Mme GAUTHIER (Bletterans) rappelle le don en ligne qui n'est pas assez connu des Jurassiens

Réponse : effectivement puisque beaucoup de dons hors Jura.

M. JOBARD (Moissey) regrette que les informations transmises par le CD39 FFPJP ne soient pas relayées en interne au sein du club.

M. FAIVRE (Damparis) s'interroge sur l'aspect judicieux d'avoir investi dans des kits de tir pour les clubs qui ne les utilisent pas. N'y aurait-il pas fallu mettre cette somme de côté pour aider les finances du CD39FFPJP ?

Réponse : Il fallait mettre en place des dispositifs envers les licenciés par le biais des clubs. Ces kits auraient dû servir à rassembler les licenciés et ceux qui ne l'étaient pas encore sur des moments conviviaux. C'était une aide directe en plus de toutes les autres engagées. Mettre de côté cet argent n'aurait pas été compris par les joueurs et ce n'est pas ainsi qu'on aurait pu les inciter. Maintenant c'est clair, tous les clubs n'ont pas joué le jeu.

M. GONCE (Bletterans) propose de demander 1 ou 2€ de plus aux joueurs extérieurs au Jura.

Réponse : non, ils participent déjà par leurs 2 € aux frais de fonctionnement. Par contre, il faut envisager la location à d'autres clubs extérieurs au Jura ou comités départementaux.

Un débat s'instaure autour de l'organisation de lotos pour obtenir quelques recettes supplémentaires. Mme BOURGEOIS (Salins), M. PYDO (Haut-Jura), M. BOURGEON (Champvans), Mme CANIOTTI (Orgelet) et M. VALET (Mont sous Vaudrey) s'expriment, les uns et les autres rappelant les règles en vigueur et les récentes modifications en la matière.

M. PETETIN (Poligny) demande si les CD de la BFC ne pourraient pas participer.

Réponse : en fait, ils l'ont tous fait à travers les 13944€ octroyés par le Comité Régional BFC.

Mme CHEVANNE (Mont sous Vaudrey) demande s'il est possible d'accueillir sur 1 week-end une étape du CNC, vu que 3 équipes jurassiennes évolueront en CNC en 2022.

Réponse : après consultation du calendrier et accord du club de Champvans, c'est possible. Il faut donc adresser sa candidature à M. VAISSIERE (FD) et attendre sa réponse.

M. LIBOZ (Ney Pétanque) : il faut que tous les clubs se mobilisent pour retrouver les licenciés perdus.

RECOMPENSES 2021

MERITE NATIONAL: 1

M. BOURGEON Michel (Champvans)

MEDAILLE D'OR: 7

Mmes CROTET Catherine (Poligny) et DA COSTA Colette (Orgelet).

MM. LAVOYER Pierre (Poligny), MOINE Hervé (Damparis), PINSON Didier (Champagnole), TRIBUT Maurice (Champagnole) et SERTILLANGE Marc (Saint Claude).

MEDAILLE D'ARGENT: 5

Mmes CHEVANNE Stéphanie (Mont sous Vaudrey) et TRESY Marie-Claude (Passenans).

MM. GRUARDET René (Mont sous Vaudrey), LIMOGES Bernard (Poligny) et VERPILLAT Cyril (Pont de Poitte).

MEDAILLE DE BRONZE: 10

Mmes CANIOTTI Nadine (Orgelet), GARNIER Catherine (Morez), GUITON Vanessa (Sportivement Pétanque) et MONNERET Aline (P.C.H.S.).

MM. GARNIER Michel (Bletterans), JACQUIN Pierre (Mont sous Vaudrey), MENIS Jérémy (Orgelet), NICEY Dominique (Mont sous Vaudrey), RAZAFINDRAKOTO Davida (L'Etoile Jura) et ROUAH Jean-Pierre (Arinthod).

DIPLOME D'HONNEUR: 10

Mme WENDLING Lucile (Champvans).

MM. ANGELOZ Philippe (Mont sous Vaudrey), ARDIET René (Champagnole), BESSON Mathieu (Mont sous Vaudrey), GALMICHE Nicolas (Mont sous Vaudrey), LINDA Stéphane (Champagnole), PELLETIER Joël (Bletterans), PIERRECY Philippe (Champagnole), PIARD Maxime (Champagnole) et REINOLD Peter (Mont sous Vaudrey).

RENSEIGNEMENTS DESTINÉS AU SECRETARIAT

Pour la mise à jour du fichier CD39 et du calendrier, si certaines des informations concernant le président de club, un arbitre ou tout autre personne, ont récemment changé : nom, adresse, numéro de téléphone..., veuillez les transmettre aujourd'hui même au secrétaire général du CD39.

Nom du club :
Nom :
Adresse:
Téléphone : Fixe :Portable :
Adresse mail :
<u>Très souhaitable : Pour les clubs qui ne sont pas informatisés</u> , une adresse mail d'un référent qui servira de lien entre le Comité Départemental et votre club.
NOM du Club :
Nom du référent :
Adresse:
Téléphone : Fixe :Portable :
Adresse mail :